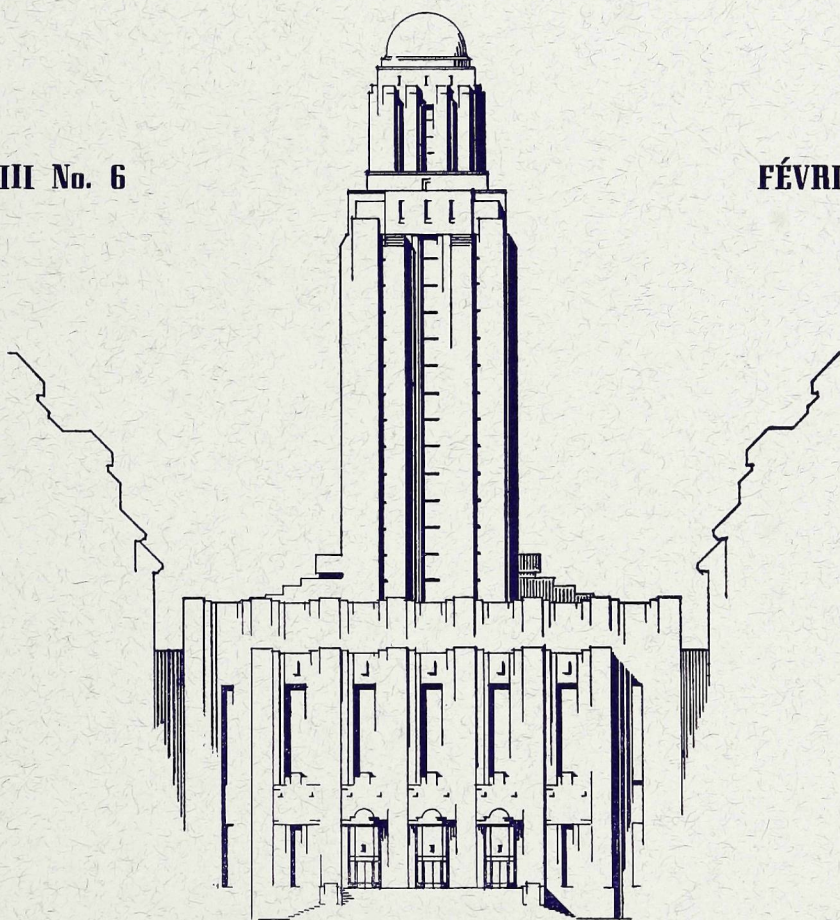


# L'ACTION UNIVERSITAIRE

VOLUME VIII No. 6

FÉVRIER 1942



## SOMMAIRE

•••

**"MOINES D'OCCIDENT"**

René Guénette

**LE CORPORATISME**

Maximilien Caron

**POUR LA DÉFENSE DU FRONT  
INTÉRIEUR**

Caritas

**L'UNIVERSITÉ AU SERVICE  
DE LA VICTOIRE**

La Vie universitaire — Quelques livres et  
revues — Nécrologie — La Vie au Cercle  
Universitaire — Ce que les Anciens écrivent

# Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

## Comité d'honneur:

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec  
Le cardinal-archevêque de Québec  
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université  
Le président général de l'Université  
Le recteur de l'Université  
Le président de la Commission d'Administration de l'Université  
Le premier ministre de la province de Québec  
Le secrétaire de la province de Québec  
Son Honneur le maire de Montréal

## Comité exécutif:

Me Arthur Vallée, président.  
Docteur Louis-Charles Simard, 1er vice-président.  
Docteur Denis Forest, 2e vice-président.  
M. Jules Labarre, secrétaire.  
M. Gérard Parizeau, trésorier.  
Docteur Stephen Langevin, ancien président.

## Comité de rédaction:

Les membres du comité exécutif et les représentants des facultés:

*Théologie*: M. l'abbé Gérard Chaput, p.s.s.; *Médecine*: Dr Pierre Smith; *Droit*: C.-E. Bruchési; *Philosophie*: Roméo Mondello; *Lettres*: René Guénette; *Sciences*: Dr Georges Baril; *Chirurgie Dentaire*: Dr Armand Fortier; *Sciences Sociales*: Mlle Rolande Provencher; *Polytechnique*: Jacques Hurturbise; *Agronomie*: Fernand Corminboeuf; *Médecine Vétérinaire*: Joseph Dufresne; *Hautes Etudes Commerciales*: Benoit Brouillette; *Pharmacie*: J.-L. Fortin; *Optométrie*: Charlemagne Bourcier.

## Conseil général:

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants:

*Théologie*: MM. les abbés Irénée Lussier et Gérard Chaput, p.s.s.  
*Droit*: Me Charles-Emile Bruchési, Me Roger Brossard, Me Jacques Perreault, Marcel Faribault, Notaire.  
*Médecine*: Dr Donatien Marion et Dr Jean Saucier.  
*Philosophie*: Mlle Juliette Chabot et Dr Antonio Barbeau.  
*Lettres*: MM. René Guénette et Jean-Marie Gauvreau.  
*Sciences*: Dr Georges Préfontaine et Lionel Lemay.  
*Chirurgie Dentaire*: Dr Armand Fortier et Dr Ephrem Vinet.  
*Pharmacie*: MM. Rodolphe Dagenais et Roger Barré.  
*Sciences Sociales*: Me Jean-Marie Nadeau et Me Alfred Labelle.  
*Polytechnique*: MM. Antonio Lalonde et Henri Gaudefroy.  
*Agronomie*: MM. Fernand Corminboeuf et Aimé Gagnon.  
*Médecine Vétérinaire*: Dr Georges Rajotte et Dr Bernard Lasalle.  
*Htes E. Commerciales*: MM. Jean Nolin et Gérard Parizeau.  
*Optométrie*: MM. Armand Messier et Roland de Montigny.  
Le président de l'Association générale des étudiants.

## Comité du Fonds des Anciens:

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Docteurs Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Louis-Charles Simard, M. Gérard Parizeau, trésorier.

*Trésorier honoraire*:  
L'honorable Henri Groulx.

*Vérificateur honoraire*:  
Jean Vallquette (H.E.C.)

*L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal*

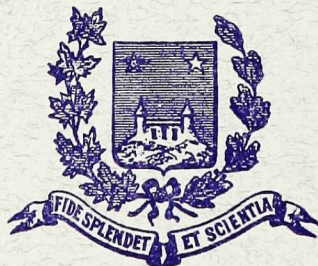
*Rédacteur en chef*: Raymond Tanghe.

Rédaction et publicité: 515, est, rue Sherbrooke, Tél. PL. 4812, Montréal.

L'Action Universitaire paraît chaque mois, sauf juillet et août. Abonnement: Au Canada, \$1.00; à l'étranger, \$1.50.

Impression et expédition "Le Courrier de Saint-Hyacinthe" Saint-Hyacinthe.

# UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



THEOLOGIE — DROIT — MEDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES  
SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES  
SOCIALES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES — GENIE CIVIL —  
AGRONOMIE — MEDECINE VETERINAIRE — COMMERCE —  
ENSEIGNEMENT MODERNE — PEDAGOGIE — MUSIQUE —  
DESSIN — ART MENAGER — TOURISME — ELOCUTION —  
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES GARDES-MALADES — HYGIENE  
SOCIALE APPLIQUEE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**  
1265, RUE SAINT-DENIS — MONTRÉAL

DEVENEZ UN HABITUÉ  
DU CINÉMA FRANÇAIS!

...

VOS SOIRÉES VOUS  
LAISSERONT UN  
SOUVENIR TOUJOURS  
AGRÉABLE!

**FRANCE-  
FILM**

Compagnie canadienne-française,  
première et seule distributrice  
du film parlant français



Edifice Railway Exchange  
637 OUEST, rue CRAIG  
MONTRÉAL

# LE SUN TRUST LIMITÉE

## Conseil d'administration

Arthur Vallée, C.R.,

*Président*

Joseph Simard,

*Vice-Président*

Albert Hudon,

*Vice-Président*

Jules-A. Brillant,

*Vice-Président*

Charles Delagrave, N.P.,  
M.P.P.

Marius Dufresne

Hon. Wilfrid Gagnon

Col. Hon. Raoul Grothé, C.L.

J.-Edouard Labelle, C.R.

Hon. Lucien Moraud, C.R.,  
Sénateur

Hon. Georges Parent, C. R.  
Sénateur

Eugène Poirier, N.P.

## Direction

Hervé Prévost, *Dir. général*

Gérard Favreau, *Secrétaire*

H.-E. Ouimet, *Trésorier*

Garde de valeurs

•

Exécutions testamen-  
taires

•

Fiducies

•

Administration de  
propriétés

•

Vente d'immeubles

•

Dépôts à intérêts

•

Coffrets de sûreté

*Siège social*

10 ouest St-Jacques

MONTRÉAL

*Succursale*

132, St-Pierre

QUEBEC

**ROUGIER FRÈRES**  
*Produits Pharmaceutiques Spécialisés*

350, RUE LE MOYNE

MONTRÉAL

# populaires



CIGARETTES

# sweet caporal

*"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"*



PLUS DELICIEUX QUE JAMAIS

## LE NECTAR Mousseux

CHRISTIN

CONTIENT MAINTENANT  
LA PRECIEUSE

## VITAMINE B<sup>1</sup>

## ◀ ◀ Tous doivent collaborer à la Prévention

La santé publique doit être étroitement surveillée, car il ne suffit pas que des individus parviennent à conserver leur vigueur, il faut encore, autant que faire se peut, que toute la population reste bien portante; c'est pourquoi les unités sanitaires de comtés de la province de Québec qui sont les gardiennes de la santé publique assurent la protection générale de notre population en faisant une guerre quotidienne aux maladies contagieuses dont plus de 9,000 cas furent déclarés ou dépistés au cours du second semestre de 1941.

Un relevé préliminaire nous apprend en effet que, durant cette période, on a constaté la présence de 4,467 cas de maladies contagieuses dans nos écoles. L'ensemble des recherches épidémiologiques a porté sur 1,948 enquêtes. 2,535 cas de maladies contagieuses ont été déclarés et 5,190 dépistés; sur 5,944 maisons visitées, 547 furent affichées. Les cliniques anti-tuberculeuses s'élèvent pour cette période, à 887 et le nombre des personnes examinées atteint 25,263. La lutte à la diphtérie a pris une nouvelle ampleur: tandis que l'on donnait 98,365 injections, on en complétait 35,682.

Les découvertes scientifiques qui se multiplient dans notre temps ont permis de lutter plus efficacement contre les maladies contagieuses et le ministère de la santé et du bien-être social ne néglige rien pour assurer la protection du public dans la mesure où son budget le permet. C'est par milliers que l'on calcule les prélèvements analysés dans nos laboratoires. Les inspections sanitaires effectuées en 1941 dépassent 45,000 cependant que près de 100,000 livres d'aliments furent confisquées. Est-il besoin d'ajouter que le travail de propagande, que la diffusion de l'hygiène maternelle et infantile, que les cours de nutrition ont répandu en 1941, à travers la province, la médecine préventive et toutes les notions d'hygiène indispensables à la protection, à la croissance et au développement de la population? En fait, les facteurs les plus divers et les plus complexes influent sur la santé publique: nos maisons, nos bureaux, nos usines, nos magasins, les individus que nous coudoyons, le travail que nous accomplissons, la qualité de la nourriture que nous absorbons, l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, nos plaisirs et nos habitudes, tout influe sur notre organisme, tout provoque des dépenses d'énergie: il faut surveiller étroitement son alimentation et ménager sagement les ressources de sa constitution, afin de vivre longuement en bonne santé et d'être constamment utile à la collectivité.

### Le Ministère de la Santé et du Bien-Etre social

HONORABLE HENRI GROULX,  
Ministre

DOCTEUR JEAN GREGOIRE  
Sous-ministre

# MOINES D'OCCIDENT

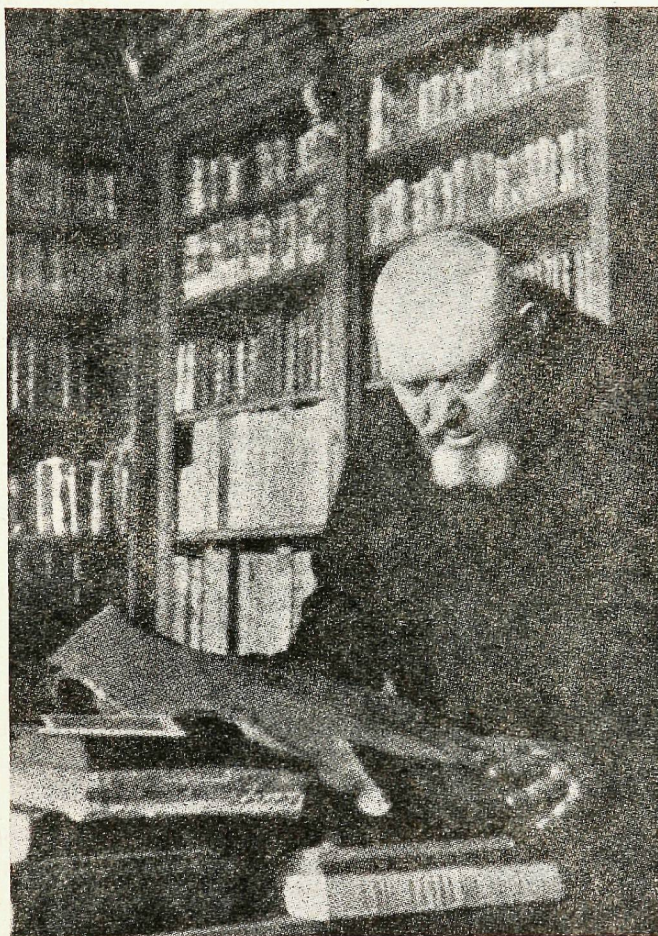
par René Guénette

Partis de Montréal, vous roulez depuis une heure et demie et vous approchez d'Oka quand, à votre gauche, quelque trois milles avant d'arriver au village, vous apercevez d'abord, à travers les arbres, un clocher trapu et blanc, puis, enfoui dans un vallon serré par des collines, un bâtiment considérable, en pierre de taille, simple de lignes. C'est l'abbaye Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, l'une des plus nombreuses et des plus prospères de l'Ordre de Cîteaux ou des Cisterciens, Ordre répandu en Europe, au Canada et aux Etats-Unis et jusqu'en Extrême-Orient, après avoir essaimé de Bellefontaine au diocèse d'Angers, France. Dom Pacôme Gaboury en est le Révérendissime Père Abbé depuis 1913. Ces Cisterciens de la Stricte Observance sont communément appelés Trappistes, du nom d'une autre abbaye française, celle de la Trappe, abbaye rendue célèbre par la réforme qu'y imposa le pénitent le plus extraordinaire du XVIIe siècle, l'abbé commandataire Armand-Jean Bouthillier de Rancé.

Nous ne nous attarderons pas à faire l'histoire du monachisme en Orient, puis en Occident sous l'extraordinaire impulsion de son fondateur et père saint Benoît qui vécut de 750 à 821; nous omettrons également de parler des diverses réformes bénédictines survenues au cours des siècles. Ces pages pleines d'intérêt de la glorieuse histoire de l'Eglise prendraient trop de temps, puis nous nous y perdriions; d'ailleurs, ce n'était pas là notre intention, quand nous avions accepté de parler

devant vous, sur l'invitation du docteur Saucier, des "Moines d'Occident", titre que nous avons emprunté, comme chacun sait, au grand historien du monachisme, le célèbre écrivain, orateur et homme d'Etat français du XIXe siècle, le comte de Montalembert.

Mais, voici l'imposante grille de la Trappe. Elle est ouverte. Nous avons de la veine que ce ne soit pas dimanche, parce que, ce jour-là, les religieux attachés au service de l'hôtellerie ont rejoint le reste de la communauté pour passer toute la journée à chanter le Seigneur en union avec leurs frères. Faisons encore quelques pas et pénétrons dans l'hôtellerie. Parce que la retraite du Trappiste n'est pas égoïste. Au contraire. A l'exemple de saint Benoît, ses fils sont heureux de recevoir leurs frères du monde, âmes avides de solitude, de silence et de divin. A la Trappe, l'accueil est toujours on ne peut plus bienveillant. On le lit dans les yeux, on le sent dans la poignée de main, on l'entend dans la bouche de tous ceux qui sont chargés de vous rece-



Qui de nous n'a déjà aspiré au calme et à la solitude du Cloître pour pouvoir à loisir lire, étudier, méditer!  
(Cliché gracieusement prêté par J.E.C.)

voir: le portier, le Frère Léon, que tout le monde connaît et qui connaît tout le monde, ou son assistant, le Frère Adolphe. "Deo Gratias" a coutume de dire le Frère Léon. Et Dieu sait, quand on l'a un peu fréquenté, combien sa formule traduit ses sentiments. Tout heureux donc d'être salué de cette façon, nous déposons nos menus bagages. Un appel téléphonique ou un coup de cloche a bientôt averti le Père hôtelier de notre arrivée. Rarement il se fait attendre. C'est le Père

Bernard, un moine vêtu d'une tunique blanche et d'un grand scapulaire noir. Assez grand, tout frêle, les yeux vifs, lui aussi vous tend la main, vous souhaite la bienvenue. Il demande évidemment votre nom et, s'il vous a déjà rencontré, il s'informe de votre santé, de votre famille, de votre travail. Puis, s'emparant malgré vous de votre valise qu'il s'obstine à vouloir monter jusqu'à votre chambre, il s'inquiète, chemin faisant, comme c'est déjà la fin de l'après-midi, si vous avez mangé avant de partir et, sur votre réponse négative, même si l'heure en est passée, il vous fait préparer à souper.

Comme on pourrait le croire, l'hôtellerie n'est pas détachée du reste de l'abbaye. L'hôtellerie fait corps avec elle. C'est un immense bâtiment de quatre étages qui loge, outre le bureau de poste, deux parloirs, deux réfectoires, d'autres pièces où, habituellement, nous ne mettons pas les pieds, une trentaine de chambres d'hôtes. L'hôtellerie communique évidemment avec l'église abbatiale. Nous parlerons de celle-ci tout à l'heure. La chambre où l'on vous a installé, sans être luxueuse — cela ne conviendrait pas dans un monastère — offre tout le confort souhaitable. Elle est éclairée, spacieuse, propre, gaie. Un bon lit, des couvertures nombreuses, une table, quelques chaises dont une "berçante", une penderie, l'électricité, le chauffage central, l'eau courante, bref, tout ce qu'il faut pour se sentir bientôt chez soi. Deux crucifix, un au mur, l'autre sur votre table, avec le règlement de la maison, quelques images pieuses et de bon goût, des rideaux aux fenêtres, un store pour vous protéger contre les ardeurs du soleil, complètent l'ornementation de la pièce.

Sur la table de travail, avons-nous dit, se trouve le règlement de la maison. Il comporte douze points. Je ne vous en lirai que le préambule : "Les personnes qui reçoivent auprès de nous l'hospitalité sont priées de remarquer que la Trappe n'est ni une infirmerie, ni un hôtel, ni un lieu d'amusement, mais la maison de Dieu ouverte seulement à qui veut vivre dans la paix, le silence, la solitude et la prière". Nous sommes donc fixés. On ne va pas à la Trappe pour poursuivre sa convalescence, ni pour transiger des affaires, ni pour s'y amuser. Mais quelqu'un a frappé à la porte. Justement le Père hôtelier vient nous chercher pour nous conduire au réfectoire. C'est une vaste salle, ornée elle-même d'images pieuses et de bon goût. Une longue table où peuvent prendre place une trentaine d'hôtes l'occupe dans toute sa longueur. Le Frère réfectoier nous indique la place qui nous est réservée et que nous garderons tout le temps de notre séjour. Et, sauf pendant le dîner

de Noël, du samedi saint et de Pâques, les hôtes devront manger en silence comme les en prie un avis encadré et placé de façon à ce que tout le monde le voie. Sans conteste, la table de la Trappe est comparable à celle des meilleurs hôtels. Certes, la cuisine y est simple. Elle n'en est pas moins excellente, abondante et variée. Tout est bon, voire délicieux. Potages, viandes, poissons, légumes, salades, gâteaux, confitures, fruits font les délices même des gourmets. Les oeufs, le beurre, le fromage — le fameux fromage d'Oka, connu jusqu'en Europe — le lait, vous imaginez comme tout cela est frais. Ce sont des produits de la Trappe même. Nulle part on ne cuit de meilleur pain. Comme boissons, du café, du thé. On n'offre plus de cidre comme autrefois. A Noël et au samedi saint, on nous sert abondamment un vin rouge domestique assez capiteux et dont après une ou deux années vous apprenez à vous défier. Les Frères Raphaël et Benjamin vaquent au service, chacun sa semaine. Attentifs à ce que nous ne manquions de rien, ils semblent tout heureux que nous mangions de bon appétit et à notre faim. Rien de plus facile. Pour ma part, je me demande si ce n'est pas à la Trappe que j'ai commis mes plus formidables péchés de gourmandise. Puis, quand chacun a fini son repas, sans attendre les autres, il va, si le coeur lui en dit, faire un tour dehors.

Pendant la belle saison, disons de mai à octobre, il n'est rien de plus agréable que de circuler tout autour du monastère. Avec les années, les moines ont magnifiquement embelli leur vaste propriété. Allée bordée de peupliers majestueux où se joue le vent, pelouses relevées de plates-bandes de fleurs où se posent les abeilles, terrasses ornées d'arbustes que fréquentent les oiseaux, imposants troncs d'arbres qu'enveloppent des glaces, rocailles fleuries et délicats ouvrages de maçonnerie : puits, moulin à vent ; tonnelle où grimpe la vigne et qu'escaladent en un rien de temps les écureuils, bref, tout est ordonné de façon à composer un décor agréable pour les yeux, reposant pour l'esprit, favorable à la contemplation et à la méditation. Ici et là, des groupes. Un moine blanc ou brun que sa parenté est venue voir ; des touristes qui sont entrés faire quelque achat de fromage, de miel, d'oeufs, de pommes ; des hôtes de la Trappe qui ont lié connaissance ou qui se sont retrouvés et qui causent de la guerre ou vantent, une fois de plus, l'admirable hospitalité des moines. Et, tout au haut des terrasses, en bordure du chemin qui conduit de la route au monastère, une vieille maison blanchie à la chaux. Oh ! elle a toute une histoire cette maison d'un autre âge

avec ses fleurs qui lui composent un gai visage. C'est le premier berceau de l'Ordre établi à Oka en 1881, sur un emplacement mis gracieusement à la disposition des Trappistes par les MM. de Saint-Sulpice et que les moines ont littéralement fertilisé et humanisé. On a le culte du souvenir à la Trappe et c'est la raison pour laquelle on entoure d'égards le vieux monastère, témoin des premiers vagissements de la future et grande abbaye. Ainsi qu'on le voit, on a le respect des morts à la Trappe. Tenez, franchissons cette clôture dont l'entrée est cependant interdite aux dames, et dirigeons-nous à l'intérieur de la propriété, derrière le chevet de l'église abbatiale. C'est le cimetière. Simples, fleuries, serrées les unes contre les autres, un nom inscrit sur une modeste croix noire, les tombes gardent les restes des Pères et des Frères qui se sont endormis dans le Seigneur après une vie parfois très longue, toute consacrée à la prière, au travail et à la pénitence. Au milieu du cimetière, à l'ombre d'une grande croix, la tombe du premier abbé, Dom Antoine.

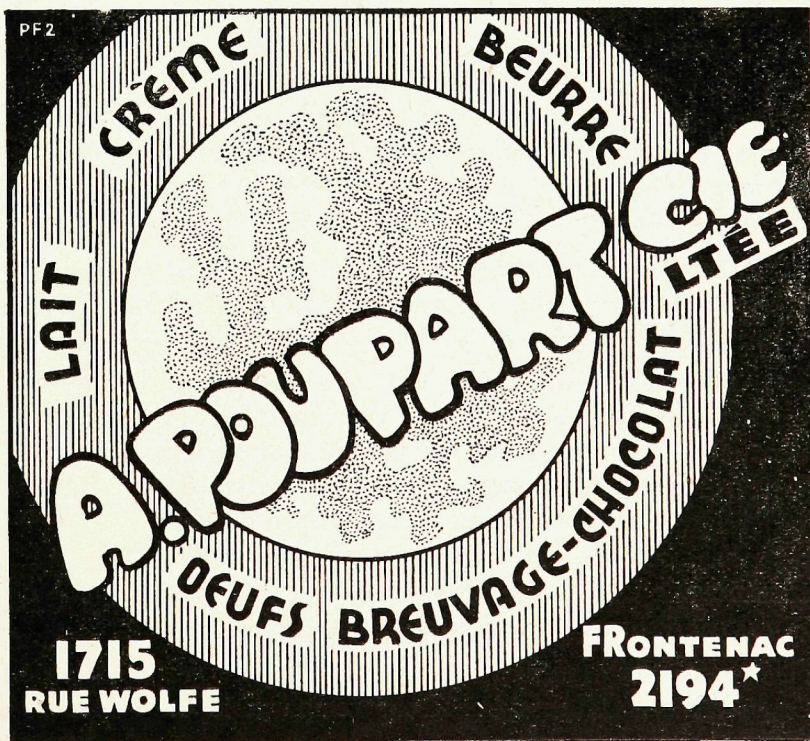
Il vous plairait peut-être de vous engager plus profondément dans cette route qui nous a menés au cimetière. La consigne le défend. Par là, le chemin nous conduirait vers les dépendances de la Trappe: les granges, les remises, les écuries, les étables, la forge, la porcherie, la boulangerie, la fromagerie, etc. Quand nous venons par la route nationale, le poulailler, la faisanderie sont à notre droite. L'accès à ces deux dépendances est permis. Mais pour visiter les autres, il faut une autorisation expresse. Celui qui n'est jamais venu à la Trappe et qui aimerait visiter la propriété des moines n'a qu'à en manifester le désir. Un religieux se met volontiers à notre disposition. Je vous encourage à faire le tour du propriétaire. Vous verrez là une ferme immense, ordonnée, propre, modèle, en un mot; des bâtiments nombreux, solides, aménagés d'une façon moderne; des animaux de race, confortablement logés, bien nourris et d'excellent rapport; des jardins, des prairies, des vergers engraisés, entretenus, productifs; enfin, un personnel ponctuel, compétent, dévoué, composée surtout de Frères convers, aidé d'un certain nombre de laïques à gages.

Parce que l'idéal du moine tracé par saint Benoît, c'est qu'il vive du travail de ses mains. ("Tunc vera monachi sunt, si labore manuum vi-

vunt, sicut et Patres nostri et Apostoli;") c'est alors que les Frères seront véritablement moines, s'ils vivent du travail de leurs mains, comme nos Pères et les Apôtres." Mais ici surgissait une difficulté. L'exploitation du domaine monastique, lit-on dans une brochure intitulée: "L'Abbaye de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes", cette exploitation du domaine monastique exigeant une activité considérable à laquelle ne pouvaient suffire les heures assignées par la Règle pour le travail manuel, comment les moines pourraient-ils, sans mentir à leur profession, laisser de côté l'office divin, leur principale obligation, dit saint Benoît, "pour se faire laboureurs"? Voici comment saint Albéric, le deuxième abbé de Cîteaux, résolut cette formidable difficulté. Saint Albéric ayant consulté ses frères, "tous furent d'accord pour s'adjoindre une classe de travailleurs qui, tout en étant religieux, ne seraient pas astreints à l'office du chœur et pourraient donner tout leur temps aux travaux corporels, permettant ainsi aux moines de s'acquitter aux heures régulières du grand devoir de la prière liturgique. Telle fut l'origine des Frères laïcs ou convers de Cîteaux, dont l'introduction dans le nouvel Ordre n'eut pas pour but de dispenser les moines du travail manuel, mais de leur faciliter l'accomplissement de leur premier devoir, l'office du chœur, et d'écartier tout prétexte de résidence hors du cloître". Les frères sont habillés de brun.

La Trappe compte actuellement 160 religieux, tant choristes que convers. Dans la mesure où le

(suite à la page 15)



# L'Université au Service de la Victoire

Pour défendre la Patrie les meilleurs hommes se lèvent les premiers. Il est tout naturel que l'élite parce qu'elle est l'élite soit prête au combat; il y a des positions qu'on n'abandonne pas aux heures du danger; être à la tête d'une nation ce n'est pas qu'une source d'honneurs c'est surtout une source de devoirs.

Les autorités de l'Université de Montréal et un bon nombre de ses diplômés ont compris et accepté la mission qui leur est dévolue par l'état de guerre. Dans ce premier article, nous voulons donner un aperçu de la manière dont cette mission est remplie par l'Université de Montréal.

Il y aura peut-être des lacunes dans cet exposé, nous nous en excusons auprès des intéressés en les priant de nous faire connaître le plus tôt possible ce que nous avons pu omettre afin d'apporter une juste correction au cours d'articles ultérieurs.

Nous savons, par exemple, que certains professeurs de l'Université accomplissent d'importants travaux de recherches scientifiques pour le compte du Conseil National des recherches; par leur ca-

ractère certains de ces travaux doivent rester secrets, nous ne publierons donc que ce qu'il est possible de divulguer.

D'autre part nous prions les anciens diplômés qui servent actuellement sous les drapeaux de nous envoyer leur nom avec la désignation de leur grade et de leurs fonctions.

L'Université de Montréal s'est résolument mise au service de la Victoire; pour en porter témoignage nous avons interrogé le Lt-Colonel Paul Ranger, officier commandant du C.E.O.C. de l'U. de M. Nous dirons quelques mots aussi des écoles et des cours qui se donnent en vue de la préparation d'effectifs militaires qui nous fassent honneur.

Encore une fois ce n'est là qu'une vue fragmentaire; il y aura d'autres documents à verser au dossier de la cause; nous comptons sur la bonne volonté de tous les intéressés pour nous les faire parvenir le plus tôt possible.

LA REDACTION

## LE CONTINGENT MILITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Corps-Ecole d'officiers est d'origine relativement récente en ce sens que c'est seulement après la guerre sud-africaine qu'il fut créé en Angleterre. Cette guerre avait démontré aux autorités du War Office, qu'un grand nombre de jeunes gens avaient servi dans les armées britanniques à un grade bien inférieur à celui qui aurait dû leur être octroyé, en raison de leur culture et de leur préparation générale.

Ce fut dans des universités anglaises que le Corps-Ecole d'Officiers débuta. Cette initiative ne tarde pas à être adoptée au Canada.

L'Université McGill forma le premier contingent canadien et l'Université Laval de Montréal, le deuxième. Ce deuxième contingent formé en 1913, était à peine organisé, lorsque la guerre de 1914 éclata, et il commença à remplir son rôle en préparant des candidats à des commissions d'officiers pour le Corps expéditionnaire canadien.

En 1920, l'Université Laval de Montréal devint l'Université de Montréal et son contingent au Corps-Ecole d'Officiers Canadiens remplaça le C. E. O. C. Laval de Montréal.

De 1920 à septembre 1939, notre contingent se consacra à former des officiers, tant pour la milice active permanente que pour la milice active non permanente, respectivement appelées depuis le 7 novembre 1940, armée active et armée canadienne de réserve.

Depuis septembre 1939, le contingent de l'Université de Montréal a vu ses tâches se développer dans des proportions insoupçonnées. Son rayonnement s'est amplifié, ses cadres ont augmenté. En plus de s'occuper de la préparation de candidats aux commissions d'officiers de l'armée canadienne, il a dû, en conséquence de la Loi de la Mobilisation des Ressources Naturelles du pays de 1940, administrer, contrôler et donner l'entraînement militaire de base aux étudiants de l'Université de Montréal.

Depuis le commencement de la présente guerre, le C.E.O.C., Contingent de l'Université de Montréal, a fourni 415 officiers aux forces canadiennes de mer, de terre et de l'air, répartis dans toutes les unités de langue française de l'armée canadienne active.



# LES EAUX DE COLOGNE

créées par

Coty

## RAFRAICHISSENT L'EPIDERME

*Une cuillerée à thé d'Eau de Cologne de COTY coupée de deux parties d'eau (ou de lait, pour les peaux sèches ou sensibles) et appliquée sur le visage procure une sensation de fraîcheur et tonifie la peau.*

## ELLES DISSIPENT LA FATIGUE

*Une application d'Eau de Cologne de COTY délasse et stimule à la fois.*

## POUR L'AUTOMOBILISTE

*Se rafraîchir les tempes et la nuque avec de l'Eau de Cologne de COTY durant les chaleurs de l'été.— Elle dissipe la lassitude du conducteur tout en purifiant l'air vicié par les émanations de l'essence.*

## POUR LE PIETON

*Se frictionner les pieds, matin et soir, avec de l'Eau de Cologne de COTY rend la marche plus agréable et moins fatigante.*

## POUR VOUS, MESSIEURS

*L'Eau de Cologne de COTY calme le feu du rasoir.— Elle repose et assouplit la peau.*

## DERNIERES CREATIONS

*Les nouvelles créations d'Eaux de Cologne de COTY sont parfumées au CHYPRE et à L'AIMANT.*



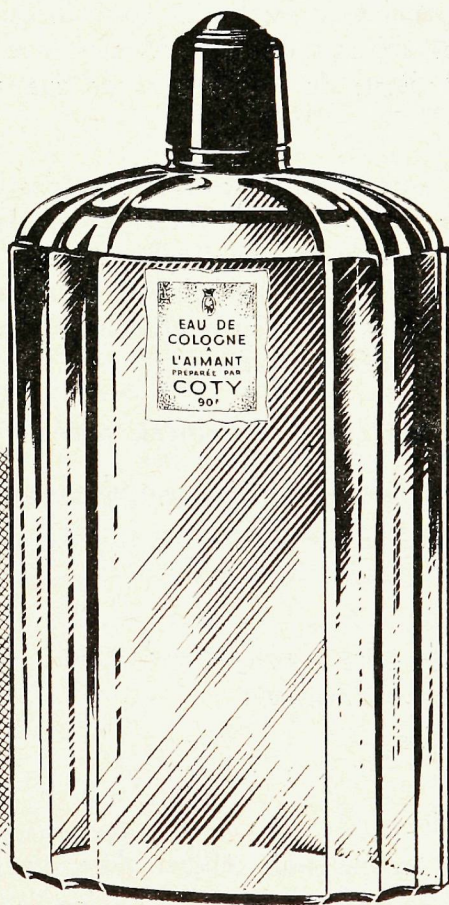
En vente chez les meilleurs pharmaciens et dans les grands magasins

COTY

Parfums

de luxe

*Les Eaux de Cologne "CORDON ROUGE" et les Eaux de Cologne parfumées de COTY sont rafraîchissantes et donnent une délicieuse sensation de fleurs fraîchement coupées.— C'est un été perpétuel qui complètera votre joie de vivre.— Leur parfum est le symbole parfait de la santé, de la jeunesse et de la joie du plein air.*



Actuellement, le contingent a un effectif de 1,275 officiers, sous-officiers et cadets et entraîne dans l'unité militaire de base de l'Université de Montréal un nombre supplémentaire de plus de 1,000 étudiants des diverses Facultés de l'Université.

Le contingent de l'Université de Montréal au C.E.O.C., est essentiellement un organisme universitaire. Pour en faire partie il faut être gradué ou étudiant d'une des diverses Facultés de notre université.

Le contingent est organisé de façon à pouvoir préparer ses cadets à l'obtention de commissions dans l'infanterie, l'artillerie, le génie, l'intendance, l'ordonnance, le corps médical et celui des mitrailleuses.

Ses quartiers-généraux, situés en face du Cercle Universitaire sur la rue Sherbrooke, sont ouverts 16 heures par jour sauf le dimanche. Tout gradué ou étudiant de l'Université de Montréal peut y obtenir les renseignements qui concernent sa situation militaire.

La tâche de former des candidats à des commissions d'officiers dans l'armée canadienne est loin d'être terminée; et elle continuera, en fonction des lois qui seront édictées, jusqu'à la fin de la guerre et par la suite.

Le développement de la technique dans la motorisation, l'armement et les appareils d'intercommunication des armées modernes nécessite chez le candidat à une commission d'officier, une culture et un entraînement intellectuel préalables. Il va de soi que les jeunes Canadiens les plus aptes à répondre à ces exigences sont les gradués et les étudiants des universités. C'est aussi dans les cadres d'officiers de l'armée canadienne qu'ils peuvent le mieux faire bénéficier leur patrie de l'instruction qu'ils ont acquise. Ceci ne signifie pas que les jeunes Canadiens d'autres milieux ne puissent obtenir ces commissions, mais logiquement la majorité des commissions ira à ceux qui possèdent une culture et une instruction supérieures.

Paul RANGER, Lt. Col.  
Officier Commandant de  
C.E.O.C. U. de M.

## COURS DE MÉDECINE MILITAIRE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La Faculté de Médecine a, de son côté, inscrit à son programme, un nombre de cours théoriques de cliniques chirurgicales et médicales, que suivent les étudiants de troisième et de quatrième année.

Tous les aspects chirurgico-médicaux des blessures, des maladies ou de la prophylaxie, susceptibles d'intéresser les médecins militaires, sont traités par des professeurs spécialisés. L'énumération des titres des cours que nous reproduisons ci-après en donne une idée sommaire.

### Programme des cours de troisième année.

Principes généraux du traitement des blessures.  
Blessures par armes à feu.  
Fractures fermées et ouvertes.  
Brûlures.  
Pieds plats, fatigue de l'arche du pied.  
Syndrômes d'écrasement.  
Hémorragies.  
Choc.  
Orthopédie.  
Maladies des poumons (tuberculose, gaz).  
Maladies gastro-intestinales — Angine de Vincent, etc.,

Néphrites des tranchées — Fièvres des tranchées.

Immunité et mesures préventives (1ère partie du cours d'hygiène)

Médecine tropicale.

V.D.H. & D.A.H., in soldiers, i.e., "Valvular Disease of the Heart," et Disorderly Action of the Heart" (chez le soldat).

### Programme des cours de quatrième année.

Hygiène des camps (Jean-Marie Roussel)  
Maladies vénériennes et dermatologie (A. Marin).  
Gaz de combat (R. Barré et G. Gosselin)  
Médecine navale.  
Médecine d'aviation.  
Loi militaire (col. Ranger)  
Examen des recrues (J.M. Roussel).  
Névrose de guerre (Jean Saucier).  
Traumatismes craniens (A. Barbeau).  
Nutrition dans tous les services (L.H. Gariépy).  
Médecine opératoire (incluant amputations et petite chirurgie, cours et démonstrations), (J.U. Gariépy).

## COURS COMPLÉMENTAIRE POUR ASPIRANTS-PILOTES

L'époque où l'on devenait pilote comme on apprend à conduire une automobile est désormais révolue. Avec les envolées au long cours, le vol de nuit, le vol par instruments, (P.S.V.) la navigation aérienne est devenue très compliquée. Le pilote, comme un capitaine de navire doit savoir s'orienter, juger l'altitude, connaître les conditions atmosphériques, la résistance de son appareil, être au courant des différents systèmes de signalisation, pouvoir faire de légères réparations à son avion et, en un mot, posséder une quantité étonnante de connaissances théoriques et pratiques. Si la base, c'est-à-dire la théorie élémentaire fait défaut, l'avancement sera difficile, sinon impossible.

La Société d'Administration de l'Université de Montréal vient donc de permettre l'établissement d'un Cours complémentaire qui préparera les jeunes gens à subir l'examen d'admission au Corps d'aviation royal canadien. Il est organisé par l'Université de Montréal sous les auspices de l'Aide à la Jeunesse.

L'Université reçoit à ce cours des jeunes gens de langue française et de langue anglaise. Soixante-quinze élèves sont actuellement inscrits et ce nombre augmentera rapidement jusqu'à deux cents.

Faute de locaux assez spacieux dans l'immeuble de l'Université, les organisateurs ont aménagé des classes provisoires au deuxième étage de l'édifice du Café Saint-Jacques. L'installation, bien que très rudimentaire, permettra la formation de huit classes de 25 élèves chacune. Le cours est donné, sous la direction de la Faculté des sciences par des professeurs ou diplômés de cette Faculté et par des professeurs de l'École des Hautes Etudes commerciales, voici d'ailleurs la liste des professeurs :

Pour la physique: M. Joseph Demers, M. l'abbé H. Robillard, M. Marcel Rinfret et M. Maurice Ducharme; pour les mathématiques: M. Raymond Bélair, M. Albert Courtemanche, M. Adrien Limoges et M. Guy Loïselle; pour l'anglais: M. Thomas Birch, M. Stephen MacLeod et M. T.-S. Banks.

Il est bien entendu que les jeunes gens admis à suivre ce cours possèdent déjà une instruction élémentaire assez solide, car l'enseignement qu'on y donne sert plutôt à rafraîchir la mémoire des élèves qu'à leur inculquer les éléments de telle ou telle matière.

Ainsi, un jeune homme dont les études primaires supérieures seraient incomplètes ou dateraient d'assez longtemps, aurait tout avantage à s'inscrire à ce cours qui, pour les matières au programme: Mathématiques, physique et anglais — équivaut à la 12<sup>ième</sup> année.

La limite d'âge fixée par les autorités de l'Aviation — de 18 à 31 ans — permet à ceux qui remplissent ces conditions de profiter de cette occasion, de se préparer à se qualifier comme pilotes, ce qui est plus difficile qu'on le croit généralement.

Les élèves qui désirent suivre ce cours, classé sous la rubrique générale d'Initiation fédérale-provinciale pour la formation professionnelle en travaux de guerre, peuvent s'adresser au lieutenant de section L.-P. Gélinas, commandant du Bureau de recrutement du C.A.R.C., 1254, rue Bishop.

Au même titre que les élèves qui suivent des cours techniques à l'École d'aviation de Cartierville, ces aspirants-pilotes reçoivent une allocation de subsistance pendant toute la durée de ce cours. Ils ne peuvent recevoir de solde, attendu qu'ils ne sont pas enrôlés, mais inscrits seulement au corps d'aviation. Ces études les préparent précisément à passer avec succès l'examen d'enrôlement.

### Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs

Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.  
J.-Charles Anderson, L.I.C.  
Roméo Carle, L.S.C., C.A.  
A. Dagenais, L.S.C., C.A.  
Georges Bernier, C.A.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST

PLateau 9709

### CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

SIÈGE SOCIAL  
5 RUE ST-JACQUES EST  
M O N T R É A L

SUCCURSALES: QUÉBEC - TORONTO - WINNIPEG  
RÉGINA - EDMONTON - VANCOUVER

(PROPRIÉTÉS À VENDRE)

## COURS DE RADIO-TECHNICIENS À POLYTECHNIQUE

Il y a environ un an, le Ministère de la Défense Nationale a fait appel aux différentes universités canadiennes et leur a demandé de collaborer à la préparation d'un grand nombre de techniciens de la radio; grâce aux nombreuses expériences et aux recherches dans ce domaine qui ont été faites régulièrement par plusieurs de ses professeurs, l'École Polytechnique a pu répondre à cet appel et se charger de la formation des techniciens canadiens-français.

Une cinquantaine de recrues de langue française, venant de diverses régions du Canada, ont commencé leurs études chez nous le premier juin dernier et une trentaine d'entre eux les ont terminées vers la mi-décembre.

Cinquante pour cent de ceux qui ont terminé, ont passé leurs examens avec succès et poursuivent leurs études à l'école spéciale de Clinton, en Ontario. Après un stage de quelques semaines dans cette école, ils se rendront en Angleterre prendre leur place dans les rangs de la R.A.F.

Les cours réguliers suivis par ces jeunes gens durent environ quatre mois et portent sur les matières suivantes: mathématiques, physique, électricité, radio.

En plus de ces cours théoriques, les élèves passent environ deux heures par jour au laboratoire où ils apprennent l'art de la radio-pratique, c'est-à-dire l'usage rapide et précis des ponts, galvanomètres, ohmmètres, et du fer à souder, puis la manipulation des appareils sensibles et délicats comme les micro-ampèremètres, voltmètres électroniques, oscillateurs de haute et de basse fréquence, oscillographes cathodiques, etc.

Ils doivent apprendre à se retrouver parmi des centaines de valves (lampes à vide) qui sont d'usage courant en radio, et enfin, vers la fin de leur cours, ils doivent réussir le montage d'un superhétérodyne moderne.

Ces cours ont été organisés sous la haute main du directeur Monsieur A. Circé, et leur direction immédiate a été confiée au professeur J.A. Villeneuve, chef du département de l'électricité.

Les cours d'électricité et de radio ont été donnés par MM. Villeneuve et


Bernier; ceux de mathématiques par MM. Dollo, Laurence et Gaudefroy, et ceux de physique par M. Wandling.

Quelques expériences de physique ont été faites sous la direction de M. Labrosse. M. F. Leblanc avait la charge de préparer les expériences sur la radio, et il a été aidé par MM. Bernier, Laurence, Cartier, Robert et Gaudefroy.

Comme ni l'un ni l'autre de ces cours ne doit être négligé, on peut affirmer que l'École Polytechnique et ses professeurs font réellement un effort de guerre très utile au pays.

LA  
**BANQUE D'ÉPARGNE**  
1846 DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL 1941

Quatre-vingt-quinzième



Rapport Annuel

MONTRÉAL, LE 9 FÉVRIER, 1942.

AUX ACTIONNAIRES.  
Messieurs,

Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le quatre-vingt-quinzième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre, 1941.

Les profits nets de l'année ont été de \$388,461.23, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits de l'année dernière, soit \$351,462.23, ce qui forme un ensemble de \$739,923.46. Outre les distributions trimestrielles d'usage à ses actionnaires, la Banque a versé sur cette somme \$10,450.00 à diverses oeuvres charitables et philanthropiques — indépendamment de la somme de \$10,150.00, intérêt sur le fonds des pauvres, distribué comme d'habitude — et a transporté \$300,000.00 à sa Réserve, élevant celle-ci à \$3,300,000.00, laissant un solde au crédit des profits non divisés de \$149,473.46.

Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

Le président,  
R. DANDURAND.

**BILAN GÉNÉRAL**  
AU 31 DÉCEMBRE, 1941

Au Public:	PASSIF	
Dépôts portant intérêt	\$63,038,850.84	
Dépôts ne portant pas intérêt	1,401,960.11	
Fonds de charité	180,000.00	
Comptes divers	1,146,893.83	
		\$65,767,704.78
<i>Aux Actionnaires:</i>		
Capital (souscrit \$2,000,000.00), versé	\$ 2,000,000.00	
Fonds de Réserve	3,300,000.00	
Solde des Profits, reporté	149,473.46	
		5,449,473.46
		<u>\$71,217,178.24</u>
	ACTIF	
Espèces en caisse et dans les banques	\$ 8,159,655.13	
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux	38,010,904.68	
Obligations de municipalités canadiennes	15,358,980.92	
Obligations de municipalités scolaires canadiennes	184,358.76	
Obligations de corporations canadiennes d'utilités publiques	5,117,110.00	
Valeurs diverses	200,000.00	
Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement	2,997,931.61	
Fonds des Pauvres, placé sur obligations du Gouvernement Fédéral et de municipalités canadiennes, approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000.00	
		\$70,208,941.00
Immeubles de la Banque (bureau principal et succursales)	\$ 1,000,000.00	
Autres titres	8,237.24	
		1,008,237.24
		<u>\$71,217,178.24</u>

Pour le conseil d'administration,  
Le Président:  
R. DANDURAND

Le directeur-général:  
T. TAGGART SMYTH

# LE CORPORATISME (1)

par Maximilien Caron

A la fin d'août 1939, à la veille du cataclysme qui ravage maintenant le monde, et depuis le début d'une crise économique sans précédent, dans presque tous les pays démocratiques, des hommes libres cherchaient remède aux maux qui s'épandaient sous leurs yeux: chômage, paupérisme, grèves, agiotage, surproduction, concurrence scandaleuse.

Au Canada, certains attribuaient ces désordres à notre constitution. Ils attaquaient vigoureusement nos institutions politiques. N'avons-nous pas eu nos prédicants fascistes? N'avons-nous pas vu la croix gammée apparaître dans des réunions populaires où des orateurs, en chemise bleue, prêchaient la dictature? Il fallait, clamaient-ils, délaissier la démocratie et adopter le régime de fer qui prévalait en Allemagne et en Italie. Il terminerait toutes nos misères.

D'autres s'en prenaient au capitalisme. Ils le rendaient responsable de tout ce qui nous arrivait. Ils le jugeaient, non pas en lui-même, mais dans ses applications, dans ses déviations. Ils sommaient les gouvernements d'exproprier les riches possédants et de mieux répartir l'argent parmi nous. L'ordre se rétablirait alors automatiquement.

Une troisième école réclamait plutôt une réforme sociale. Ceux qui s'y ralliaient ne désiraient aucun chambardement politique. Ils savaient trop le prix de la liberté pour adhérer aux idées totalitaires. Ils ne croyaient pas que notre malaise résidât exclusivement dans notre défectueuse économie. Ils doutaient que l'Etat pût apporter, par ses seules ressources, grand changement au marasme régnant. Ils affirmaient que l'homme souffre, pas les choses, pas les cadres constitutionnels. L'homme souffre, poursuivaient-ils, parce qu'il se sent affreusement isolé, parce qu'il a perdu, dans notre société, ses appuis naturels. Il ne retrouvera, ajoutaient-ils, son assiette que s'il peut de nouveau collaborer activement à son bien-être. La formule corporative, en lui restituant sa dignité d'être intelligent et libre s'avère la proposition vraiment salvatrice, concluaient les partisans d'un sain corporatisme.

Puis la guerre vint. . . Loin de leur faire perdre foi en leur doctrine, le conflit actuel elle les convainc, chaque jour davantage, que le corporatisme demeure le moyen de rescaper notre passé et d'assurer notre avenir.

Les événements internationaux qui se déroulent depuis deux ans, leur montrent vers quelle issue mène la voie dictatoriale. Ils les persuadent également que l'intervention étatiste, dans le champ économique, ne peut créer l'harmonie même relative qui doit imprégner tout milieu humain.

Aussi ces réformateurs ne manquent-ils jamais une occasion d'exposer leurs vues, leurs projets. Voilà la raison de cette causerie que le vice-président du cercle m'a invité à prononcer, il y a quelques semaines. Mon dessein est de vous dire le fondement, le rôle, la possibilité et la structure de l'institution que nous préconisons. Vous devinez bien, cependant, que je n'aurai le loisir que d'effleurer ces sujets.

Un fait frappe tout observateur. L'homme a besoin de ses semblables. Du reste, les sociétés n'existent que pour satisfaire cette pressante nécessité. Le mariage rapproche deux êtres incomplets. La famille procure à l'enfant, l'aide morale et matérielle que postulent sa faiblesse, son inexpérience. L'Etat fournit aux citoyens les conditions grâce auxquelles, ils peuvent progresser. Les hommes se rattachent aussi à un autre groupement de droit naturel: la profession.

Tous ceux qui se livrent à un même genre d'activités comptent les uns sur les autres pour atteindre à la perfection recherchée. Il faut même constater que la solidarité professionnelle, surtout dans un pays qui pratique la division du travail, constitue une loi très impérieuse. Nous la vivons constamment. A quoi sert aujourd'hui, le talent, mettez le génie, d'un chef d'entreprise, sans la coopération de ses subalternes, gérants et ouvriers? La fortune du commerçant ne dépend-elle pas des bons services de ses employés de toute catégorie? Que deviendrait la masse des travailleurs, sans les ressources financières et intellectuelles des négociants, des industriels?

Il n'en va pas si différemment qu'on se l'imagine parfois, parmi les adhérents d'une profession

(1) Causerie prononcée au Cercle Universitaire à l'issue du déjeuner du 16 octobre 1941.

libérale. L'interdépendance de ces patrons n'est pas toujours matérielle. Elle n'en est pas cependant moins forte, parce que morale. Ne sait-on pas que le mauvais comportement d'un avocat rejaillit sur ses confrères? que la maladministration d'un notaire a ses répercussions sur les autres membres de l'Ordre?

Or, toute société requiert l'organisation. Norme, d'ailleurs facile à vérifier, notamment dans notre province, où nous n'avons pas rejeté complètement l'héritage juridique qui a fait la gloire de la France monarchique. Dans l'association conjugale, il existe un chef à qui la loi impose surtout des devoirs dont l'accomplissement tend à la réalisation de l'objet du mariage. Le père exerce, au sein de sa famille, sur ses enfants, une autorité destinée à faciliter leur éducation. L'État, lui-même ne durerait pas longtemps s'il ne disposait des pouvoirs législatifs exécutifs et judiciaires nécessaires à la poursuite de l'intérêt général.

La profession ne peut échapper à cette règle fondée sur la nature. N'est-ce pas la négligence à l'observer qui nous a conduits à l'anarchie?

L'organisation de la profession est d'autant plus urgente qu'elle ne concerne pas seulement les hommes qu'elle réunit. Il n'est pas indifférent aux consommateurs que les producteurs se fassent une lutte sans merci, que les épiciers, les boulangers, les commerçants se ruinent par une folle concurrence, que les ouvriers déclarent une grève, ou les patrons un lock-out, que les plombiers exécutent plus ou moins bien leur travail. Chose curieuse, le législateur, chez-nous a très bien aperçu le rôle social des professions libérales. Il a permis sans difficulté, il a même exigé qu'elles s'organisassent. La constitution en corporation des autres métiers, et pour la même raison, s'impose tout autant.

\* \* \*

L'organisation professionnelle — ou corporatisme — a pour fin principale de mettre de l'ordre dans une société, où jusqu'à maintenant, l'arbitraire individuel a régi à peu près exclusivement,

les relations de ses ressortissants. Tâche délicate, ardue, oui, impossible, non.

Rien n'est plus compliqué que d'ajuster les hommes entre eux. Car, ils déjouent souvent les prévisions de ceux qui les gouvernent. Mais parce qu'ils ont une raison, ils restent toujours sensibles aux solutions justes qui doivent en définitive leur profiter.

Le citoyen consacre à sa profession la plus grande partie de son temps, de ses labeurs. Il passe environ la moitié, et parfois bien davantage, des heures de la journée, au bureau, à l'usine, au magasin, aux champs, occupé à y gagner son pain et celui des siens. Il y noue différents rapports, avec un patron, un manufacturier, un ouvrier, un client. Ce sont ces rapports qui doivent faire l'objet d'une réglementation, qu'il faut harmoniser. A l'analyse, ils se ramènent à deux types principaux. Les uns ont un aspect surtout économique, les autres sont d'ordre proprement social. Le rôle de la corporation sera donc lui-même double.

Ses conseils détermineront les relations entre employeurs et employés. Ils préciseront les clauses du contrat de louage: salaire, temps, jours de congé. Ils établiront les conditions d'hygiène à l'atelier ou au magasin. Ils régleront l'apprentissage, le degré de compétence exigé des hommes du métier, l'âge auquel l'adolescent peut en faire partie. Ils arbitreront les litiges susceptibles de diviser soit les syndicats ouvriers, soit les employeurs et les employés, afin que cessent les interruptions violentes de travail. Cette fonction des organismes corporatifs, composés en nombre égal de patrons et de salariés, à l'heure présente, nos gouvernants la reconnaissent implicitement essentielle. Notre ministre fédéral du travail ne recommandait-il pas, il y a peu de jours, aux membres des professions mixtes de s'entendre sur leurs problèmes communs?

Pourquoi les corporations ne s'occuperaient-elles pas aussi de former, le cas échéant, des services à l'intention de leurs adhérents: coopérati-



Tél. CRescent 4768

Soir: } CR. 8646  
          } DO. 7919

## LA PLOMBERIE NATIONALE ENRG.

REPARATIONS ET AMELIORATIONS  
Service rapide — Jour et nuit

ADELARD HUDON & FILS, prop.

119 OUEST, RUE ST-VIATEUR

ves de crédit, de consommation, assurances contre la maladie, les accidents, etc. Oeuvres de charité mutuelle qui ne constituent pas seulement un droit, mais également un devoir, pour les sociétés professionnelles.

L'obligation de secours naît d'abord là où se crée le besoin. Là aussi, elle doit, en premier lieu, s'accomplir.

La fonction économique de la profession. On la nie souvent. On la répute irréalisable. Jamais, dit-on, les concurrents ne consentiront à se soumettre à une autorité corporative. Les tenants du libéralisme surtout s'opposent à l'intervention des conseils corporatifs dans les affaires. Ils ne veulent pour rien au monde, que l'on paraisse même toucher au jeu des grandes lois qui dominent les échanges: en particulier à celle de l'offre et de la demande. Tels d'entre eux, Louis Marlio, par exemple, qui acceptent le rôle social de la corporation (ils le prétendent même nécessaire) repoussent ses attributions d'ordre économique. Peu logiques avec eux-mêmes, toutefois, ils sollicitent, de temps à autre, l'action du législateur pour limiter la production ou restreindre la concurrence.

Mais nous ne recherchons nullement l'abrogation d'aucune des lois de l'économie politique. Nous acceptons la formule capitaliste. Nous avons confiance en la liberté. Nous pensons que rien ne peut remplacer efficacement le stimulant de l'intérêt personnel. Cependant nous n'assimilons pas la licence à la liberté. Nous proclamons que l'individualisme doit céder devant le bien commun. Nous croyons au péché originel, que l'homme peut mésuser de sa volonté libre, que sa bonté naturelle est un mythe. La production et la distribution des biens doivent être ordonnées à leur fin qui est le service de la population. Tout ce qui perturbe cette destination doit être combattu ou corrigé. Le bon sens a tout de même parfois sa revanche. N'assistons-nous à un retour à la saine économie? Il a fallu la guerre pour entendre un ministre affirmer: que l'abus de la vente à tempérament, la surproduction, empêchent les gens de payer leurs dettes, constituent une incitation à l'imprévoyance, au gaspillage? Les mesures prises dans le but de les régler violent-elles la

loi de l'offre et de la demande? Nous ne le pensons pas. Elles la rétablissent plutôt sur le vrai plan où on l'a énoncée. Elles mettent fin à la surenchère de l'offre. Elles ramènent la demande aux véritables besoins du consommateur.

Notre organisation corporative ne vise pas à autre chose qu'à obliger les producteurs et les distributeurs à respecter les conditions d'application des normes économiques qui sont faites pour l'homme normal. Elle leur donne l'occasion et la manière d'y veiller eux-mêmes. Il leur reviendra ainsi de fixer le volume, la qualité et, en cas de nécessité absolue, les prix des marchandises à la lumière du bien général et sous le contrôle de sont gérant, l'Etat. Ils comprendront alors vite qu'il vaut mieux que nous réformions nous-mêmes, de notre plein gré, plutôt que d'attendre que les événements viennent nous y forcer, qu'il est préférable de nous occuper de nos problèmes, plutôt que de voir les gouvernements nous dicter les décisions à prendre, les sacrifices momentanés à consentir.

\* \* \*

Cette organisation professionnelle, cette autorité corporative, il appartient à notre législature de les constituer. Elle en a la compétence puisqu'elle possède juridiction exclusive, en temps ordinaire, sur le commerce purement provincial, sur les contrats et les droits civils, prenant naissance en territoire québécois. Les trois pouvoirs législatif, exécutif, et judiciaire qu'elle détient, elle a la faculté d'en investir les corporations qu'elle crée. Elle en a déjà, au reste, doté le Barreau, l'Ordre des notaires, le Collège des Médecins, sans oublier les offices qu'elle a appelés à la vie.

Notre parlement pourra donc voter une loi générale des corporations. S'en prévaudront ensuite les professions qui auront suffisamment évolué pour en bénéficier. Mais que sera cette législation? Nous imaginons qu'elle consacrerait le régime suivant. Quatre fédérations de corporations groupent toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, collaborent au progrès économique et social de la province, c'est-à-dire, les agriculteurs, les industriels, les commerçants, les gens de services: courtiers, assureurs, avocats, notaires, etc.

**Bernard Bernard**  
**Denis Tremblay**  
(CORPORATION GENERALE  
de RECOUVREMENT et de CREDIT)

LICENCIÉS EN VERTU DE LA LOI  
DES AGENTS DE RECOUVREMENT

RECOUVREMENTS et ACHATS  
de COMPTES - GARANTIE de \$5,000.

10 ouest, RUE SAINT-JACQUES — — PLateau 3011

La fédération englobe autant de corporations qu'il existe de métiers absolument distincts.

La corporation s'organise si possible sur trois plans : la ville, la région, la province. Dans la ville, une chambre locale réunit les représentants de ceux qui se livrent, à titre quelconque à une occupation donnée. Prépondérance est cependant accordée aux syndiqués. Cette chambre se compose d'un nombre égal de patrons, d'employés et de techniciens. Elle a pour fonction de résoudre les questions présentant quelque intérêt pour les uns et pour les autres. Au sein de la chambre, existe un comité patronal et un comité de salariés. Le premier tranche relativement à l'autre, les problèmes locaux ne concernant que les employeurs. De même le second a le pouvoir exclusif d'adopter des solutions se rapportant aux employés.

La chambre locale délègue ses élus à la chambre régionale, la région se délimite d'après l'importance de la population, ses caractères, ses besoins. Encore ici la représentation est paritaire. Toutefois, des comités séparés résolvent les difficultés que soulèvent les relations des patrons entre eux et celles qui s'imposent à l'attention de leurs subordonnés.

La corporation provinciale comporte un conseil où délibèrent les délégués des chambres régionales et des comités particuliers. Elle exerce une certaine surveillance sur les actes et décisions des chambres régionales et locales. Ainsi elle ratifie leurs règlements. On se propose de la sorte d'éviter qu'une ville ou qu'une région, par ses ordonnances, ne porte atteinte aux intérêts légitimes d'une autre ville ou d'une autre région. Le conseil provincial voit à la création des organismes sociaux dont nous avons parlé.

Au conseil fédératif, siègent les représentants de chaque corporation provinciale. Ils étudient et règlent les questions communes à toutes les professions fédérées. Ils arbitrent les conflits s'élevant entre corporations ou entre conseils et membres d'une corporation.

Enfin, pour couronner l'oeuvre, un conseil intercorporatif. Nous y faisons entrer les délégués de chaque fédération, des économistes, des sociologues. Ce conseil surveille l'activité des divers organismes corporatifs dans la province. A l'occasion, il sert d'arbitre appelé à mettre un terme aux disputes qui opposent les fédérations. Il peut, autorisé à cette fin par l'Etat, veiller à la protection et à la sauvegarde des intérêts des consommateurs et au bien commun de la province. Mais surtout, il représente les corporations auprès du

gouvernement. Il l'avise, de même que le parlement, sur toutes les questions pouvant faire l'objet d'une législation ayant une incidence sociale ou économique. Toutefois, ses recommandations ne sont pas des commandements. Elles ne lient pas nécessairement ni juridiquement ceux qui les reçoivent. Difficilement, par contre, pourront-ils éluder, sans motif les suggestions pertinentes qu'on leur fera.

Les dictateurs ont bien leur "brain trust" qui les renseigne sur les conditions de leur pays. Ils peuvent de la sorte agir vite et au moment opportun. Nous ne voyons pas pourquoi une démocratie, si elle veut survivre et mâter les partisans des idéologies révolutionnaires, ne se forgerait pas l'arme qui réussit si bien à Hitler et à Mussolini. Mais, au lieu que les chefs du nazisme et du fascisme s'en servent pour brimer la personne humaine, qu'ils méprisent, la démocratie l'utiliserait pour réhabiliter l'homme.

\* \* \*

En effet, ce corporatisme que je viens d'évoquer imparfaitement, je le sais, au fond, tend tout simplement à garantir et à fortifier notre liberté, en l'organisant. La liberté en société ne consiste pas dans le droit de faire tout ce qu'on veut mais d'agir en vue de l'intérêt général. Le corporatisme nous libère de la tutelle de plus en plus lourde de l'Etat. Il restitue à ce dernier son vrai rôle qui est d'établir des conditions sociales, permettant à chaque citoyen de parvenir au triple perfectionnement moral, intellectuel et physique. Au paternalisme gouvernemental, il substitue l'initiative individuelle, redonne à l'homme de profession le pouvoir de s'occuper efficacement de ses affaires, des affaires qui lui procurent sa subsistance et celle de sa famille. Il constitue le plus solide obstacle à la dictature, car il est l'âme de toute démocratie digne de survivre. Conforme au droit naturel, recommandé par l'autorité la plus haute et la plus désintéressée du monde, le corporatisme social devrait rallier tous ceux qu'alarme le temps présent et qu'angoisse l'après-guerre. Grâce à lui, nous pourrions réintégrer dans notre vie collective, les deux vertus essentielles à toute société humaine, les deux vertus pour lesquelles nous nous battons : la justice et la charité. . .

Maximilien CARON,

professeur à la Faculté de Droit de  
l'Université de Montréal et  
à l'École des H.E.C.

L'ACTION UNIVERSITAIRE



## MOINES D'OCCIDENT

(SUITE DE LA PAGE 3)

permet leur état respectif, tous donc s'adonnent au travail manuel. Un des caractères les plus marqués de la vie trappistine, c'est la communauté absolue. "Le Trappiste, lit-on dans un ouvrage du Père Lazariste Hubrecht, est toujours uni à ses frères, dans la prière et le travail, dans les repas et le repos. Il n'est jamais seul dans la prière, car tous les offices et exercices spirituels s'accomplissent en communauté. Il n'est jamais seul dans le travail: il s'y livre avec ses frères, et s'il a le loisir de l'étude, c'est dans une salle commune. Il n'est jamais seul pour les repas, toujours pris en commun; jamais seul pour le repos, toujours pris dans un dortoire à alcôves. Par ailleurs, la Règle a pourvu au besoin de solitude, si nécessaire à la vie intérieure: ni récréation, ni promenade, ni colloque, ne viennent interrompre le silence général et perpétuel; pour les entretiens particuliers, hormis les entrevues avec les supérieurs et les directeurs de conscience, il faut, chaque fois, une permission spéciale; les échanges de pensée pour les occupations éventuelles se font au moyen de signes." Mesdames et messieurs, solitude, silence, travail manuel, en voilà assez pour démontrer que le Trappiste est essentiellement et d'abord un *homme mortifié*.

Pourtant ces pénitences ne le contentent pas encore. Il lui faut davantage. J'aurais aimé vous détailler une journée de Trappiste. Le temps me presse. Sachez tout au moins que la journée du moine cistercien comprend dix-sept heures d'activité, avec sept heures de repos, qu'elle commence à deux heures du matin, en été comme en hiver, plus tôt encore aux grandes fêtes de l'Eglise et qu'elle se termine à sept heures du soir, en hiver, à huit heures en été, avec une heure de sieste le midi. Le moine dort tout habillé et couche sur une mince paillasse. L'abstinence est perpétuelle pour les religieux en santé. Le jeûne s'observe du 14 septembre à Pâques. L'office divin, oeuvre principale du moins, occupe à lui seul, dans la journée, de six à huit heures, selon l'importance de la fête. La cloche vient justement de les appeler à l'église. Si nous les rejoignons!

L'église abbatiale est vaste, claire, assez sobrement décorée. Les hôtes ne sont pas admis au chœur. Nous monterons donc au deuxième jubé qui nous est réservé. Mais comme il est tout à fait dans le bas de l'église, nous aurons de là-haut une magnifique vue sur le sanctuaire où préside une statue de la Vierge de l'Assomption entourée d'une gloire, puis sur le maître autel, les stalles,

les gros antiphonaires, l'ambon, autre espèce de jubé qui, au milieu de l'église, la divise en deux sections et sépare les Pères de chœur des Frères convers. Cet ambon porte la console d'un orgue moderne. A cet ambon, le diacre, entouré du sous-diacre, du cérémoniaire, du thuriféraire et des acolytes, viendra chanter l'évangile les jours de grande fête.

Quelle splendeur que la Liturgie bénédictine! Surtout quand le Révérendissime Père Abbé pontifie. On sait que l'Abbé de la Trappe est mitré. Il porte l'anneau et la croix pectorale. Il a droit à la crosse. Et quand il officie, il porte la mitre. Sa photographie dans les journaux vous aura probablement familiarisés avec cette belle figure de moine. Mais il faut surtout voir Dom Pacôme quand il chante la messe ou les vêpres. Quelle dignité et quelle piété! Grand, mince, il n'a pas la voix très forte. En revanche, il témoigne d'une étonnante résistance. Songez qu'à la Noël dernière — et il fait cela depuis plus de vingt-cinq ans — il a chanté la messe de minuit et la messe du jour. Il est donc demeuré à jeun depuis cinq heures le mercredi soir jusqu'au lendemain vers onze heures. Puis, dans l'après-midi, il a chanté les vêpres. Sans s'être abstenu par ailleurs de chanter l'office au chœur comme tous les autres moines. Le Père Abbé vient rarement à l'hôtellerie. Quelquefois, un heureux hasard nous permet de l'y rencontrer. Il a l'air d'un grand seigneur. Et pourtant il est la simplicité même. Il vous tend la main et vous dit son plaisir de vous voir dans son monastère. Visiblement la communauté tient son "Révérend Père" en haute vénération. La devise de Dom Pacôme est "Verbo et exemplo". Je ne sais comment il prêche, n'ayant jamais eu l'occasion d'assister au chapitre, mais, à coup sûr, il donne l'exemple. Quand les devoirs de sa charge ne le retiennent pas en dehors de sa communauté (Dom Pacôme est le Visiteur attitré des Trappes du Canada et, occasionnellement, de celles des Etats-Unis), le Père abbé est toujours au chœur avec ses moines et il partage leurs travaux manuels. Son gouvernement, marqué portant de grandes épreuves, comme les incendies de mai et de décembre 1916, a été si heureux qu'aujourd'hui la Trappe d'Oka est le monastère le plus florissant du Canada, et peut-être même de l'Ordre de Cîteaux tout entier. Dom Pacôme préside aux destinées spirituelles et temporelles d'une nombreuse famille, vous ai-je dit. Comme il doit se sentir heureux d'en être le père, parce qu'elle lui fait, à tous points de vue, grandement honneur! A la Trappe, je ne sache pas de spectacle plus émouvant que la cérémonie quotidienne du Salve.

Ave Maria! C'est ce premier salut filial qui a jailli des lèvres et du cœur des moines quand, quelques instants après le lever — à deux heures de la nuit, vous ai-je dit — la communauté s'est donné rendez-vous à l'église pour commencer une longue journée de prière, de travail et de pénitence. Maintenant le jour se meurt, la nuit commence à descendre sur la terre. Toute la communauté s'est réunie dans l'église qu'éclaire la seule et petite flamme toujours vivante de la lampe du sanctuaire. La dernière partie de l'office divin, Complies, s'achève. Soudain, des pas lourds se mêlent à la mélodie des choristes. Du bas de l'église, des ombres montent sur deux files. Ce sont les Frères convers qui viennent de quitter leurs stalles pour se masser tout autour de l'esplanade du sanctuaire et là, de concert avec les Pères, dire bonsoir à la Vierge, patronne de leur monastère comme de toutes les Trappes du monde, patronne de chacun d'entre eux, puisque chaque religieux ajoute à son nom celui de Marie. Pendant ce temps, le sacristain de semaine a allumé à l'autel deux cierges. Leur flamme vacille au passage des Frères, grandit démesurément leur silhouette. L'orgue entonne alors le Salve. "Salve Regina, mater misericordiae, vita, dulcedo et spes nostra, salve!" Toute la communauté maintenant chante. Quels mots pourraient rendre exactement l'émotion qui s'empare des hôtes qui, de la tribune, ne perdent rien du spectacle qui se déroule sous leurs yeux! Ils sont là, tous les moines, les vieux, les jeunes, les blancs, les bruns, venus ici de partout et de tous les milieux pour consacrer à Dieu une vie qu'ils veulent désormais toute à son service, sous la protection de Notre-Dame et dans l'intimité de Frères qui ont entendu le même appel divin. Aussi rien ne marque mieux cette union des cœurs que la fusion des voix qui, comme il se doit, se font aussi douces que possible pour honorer la Reine du ciel. Rien aussi n'exprime mieux leurs préoccupations, leurs espérances, leur amour, que les nuances avec lesquelles les moines chantent leur prière. Je ne pense pas que personne ne me contredise. Une telle prière, en de pareilles circonstances, ne laisse d'en bouleverser les témoins, de proposer à leur réflexion les grandes questions que tout homme venu en ce monde se pose un jour ou l'autre, de les rendre songeurs. Et il en est ainsi de tous les hôtes.

Et Dieu sait s'ils commencent à être nombreux ceux qui vont passer quelques jours à la Trappe. Ils viennent de partout, de Montréal, des Trois-Rivières, de Québec, de tous les coins de la pro-

vince, des autres provinces, aussi des Etats-Unis; Canadiens français et Canadiens de langue anglaise; évêques, prêtres et religieux de toute communauté; hommes de profession, hommes d'affaires, de la politique; hommes d'âge mûr et étudiants; catholiques et protestants. Il n'y a pas de jour qu'il n'y ait quelqu'un à la Trappe. Dernièrement, à Noël, nous étions huit ou dix. A table, tous les jours, une ou deux figures nouvelles. Qui pour faire une retraite, qui pour se refaire dans la solitude, qui pour travailler dans la paix, hors d'atteinte des visiteurs et du téléphone, à l'abri de la radio et des journaux. Pour nommer un mort, Olivar Asselin fréquentait la Trappe. D'ailleurs, je vous le répète, on y est si accueillant. Les moines, vous les imaginez peut-être autrement, ne sont pas tristes. Au contraire. Il est vrai que nous n'avons pas beaucoup de contact avec eux puisque le cloître et l'hôtellerie sont séparés. Mais on en rencontre quelques-uns. Et ceux-là vous donnent la température du monastère. Les moines sont gais. Ils pratiquent la pénitence. Mais ils n'en font pas parade devant leurs hôtes. Et puis quelle discrétion! Vous allez à la Trappe pour vous reposer? Vous n'avez pas envie de vous confesser? Ou vous avez décidé que le temps n'est pas encore venu? Les moines ne vous poursuivent pas de leur sollicitude pourtant bien compréhensible du salut des âmes; ils ne tendent pas de pièges à votre liberté. Et d'ailleurs, ils ont bien trop la science de la grâce, l'expérience des manoeuvres du Bon Dieu.

Vous seriez heureux de causer avec un directeur de conscience? Il s'en présente un. Leur éloignement du monde, depuis tant d'années, pourrait faire croire qu'ils ne le connaissent plus, s'ils l'ont jamais connu. Détrompez-vous. Ils est étonnant comme leur union à Dieu, dans une prière continue, leur permet de voir vite et clair dans les cœurs, d'y découvrir la blessure parfois profonde qui en paralyse les battements, qui en épuise la vie spirituelle et parfois même temporelle. Et, sans se tromper, ils prescrivent le traitement qui, en même temps qu'il guérit le cœur, redonne la joie de vivre. Quelle reconnaissance n'éprouvent pas les pénitents, par exemple, du vénéré Père Odilon pour le bien inimaginable qu'il leur a fait! Oh! les moines ne s'attardent pas en prédications, en sermons. Leur silence perpétuel, leur rude travail, leur prière au chœur, leur attitude à l'autel, toute leur vie enfin, la voilà leur prédication. Pour être muette, elle n'en est pas moins la plus éloquente, la plus conquérante. Je ne sache pas qu'il y ait beaucoup d'âmes sur lesquelles cette prédi-

(SUITE À LA PAGE 24)

# POUR LA DÉFENSE DU FRONT INTÉRIEUR

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises entreprendra, du 16 au 25 mars, sa dixième grande campagne en faveur des déshérités. Voici déjà dix ans que la Fédération travaille chez nous, avec un succès toujours croissant, à forcer la main de ceux que la vie gâte, à ouvrir leur intelligence et leur coeur aux détresses toutes voisines, à les faire sympathiser avec ceux pour qui l'existence est dure, ceux chez qui la misère écrase l'espoir. . .

Vous les connaissez. . . Ce sont nos compatriotes, nos frères. . . Ils habitent, vous savez où! . . . Vous vous souvenez de cette maison de briques rouges, cette porte qui penchait d'un côté, cette entrée de cour où quelques enfants, couverts d'un peu de guenilles, tâchaient de s'amuser! Et vous l'avez rencontré, lui, le Pauvre, vêtu d'un costume bizarre, dépenaillé, un vieux chandail sous l'habit et les mains dans les poches! Il ne disait rien, il ne vous a rien demandé, parce qu'à ce moment-là il pouvait encore manger, il avait son coin pour dormir. . .

Aujourd'hui, d'autres viennent vous demander en son nom parce qu'ils savent qu'il a besoin. . . oh! de pas grand'chose. . . d'un peu de secours matériel pour sa petite fille que le faim fait pleurer, pour sa femme malade. . . et aussi, et surtout, il lui faut le réconfort moral d'être moins seul, de se sentir socialement solidaire, de partager avec tous le droit de vivre humainement sa vie d'homme. . .

Quand les oeuvres d'assistance aux vieillards, aux indigents, aux enfants, aux mères, aux aveugles, aux infirmes et à tous les malheureux quels

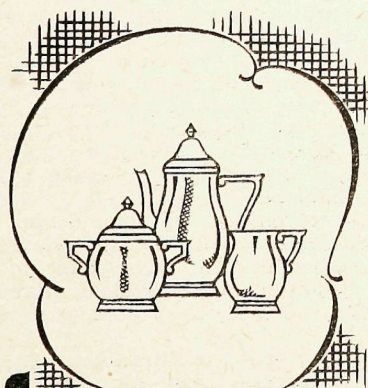
qu'ils soient qui ont momentanément perdu pied dans la rude bataille de la vie, quand ces oeuvres toutes ensemble, en une seule fois pour la durée d'un an, nous tendront la main, pourrons-nous, à moins de manquer de coeur et d'intelligence, refuser de faire le geste charitable, délibéré et généreux?

C'est un devoir social que nous accomplirons. Les oeuvres de charité raffermissent les liens de la famille, font comprendre les besoins de l'enfance et de l'adolescence, préviennent le mal, déterminent un sage usage des loisirs, enseignent l'art d'équilibrer les budgets. Elles deviennent de plus en plus utiles et indispensables au bien-être de la collectivité. . .

Les soutenir, les faire vivre, c'est non seulement faire oeuvre sociale, mais aussi oeuvre nationale. En secourant ses fils dans le besoin, c'est à la nation elle-même que nous venons en aide. Apporter bonheur et bien-être aux indigents, aux malheureux, c'est aussi participer à la défense du front intérieur en même temps que travailler au relèvement social des classes pauvres. Ce n'est ni des armes ni des machines que viendront le salut et la Victoire, mais des soldats, des hommes dont l'énergie persévérante se sentira de taille à soulever les montagnes et à vaincre les ennemis les plus redoutables.

Donnons "MALGRE TOUT" à la Fédération si nous voulons que notre race soit grande et forte et que la victoire soit le partage de nos armes.

CARITAS



## ARGENTURE D'ORURE

Pour la réparation  
de vos argenteries,  
consultez une mai-  
son responsable.

32 années d'expérience  
Plaqueur durant 20 ans  
pour la mai-son HENRY  
BIRKS

Appelez HA. 8775  
967 boul. St-Laurent  
Montréal

**J. Henri Achim**

265, rue Ste-Catherine est  
Tél. L.A. 6703—Montréal

*Fait-Favreau, Ltée*

L. Favreau, o.o.d., Président

**Examen de la vue  
Verres Correcteurs**

et assistants  
Optométristes - Opticiens  
"Bacheliers en Optométrie"

6890 rue St-Hubert  
Tél. CA. 9344  
MONTREAL

# La Vie Universitaire au Canada

## A la Faculté des Sciences

M. Roger Barré, D. Sc. professeur titulaire de chimie organique, a été nommé par la Faculté des Sciences assistant-directeur de l'Institut de Chimie dont le Dr Georges Baril est le directeur depuis la fondation.

## A l'Hôpital Notre-Dame

Dr A. Magnan a été nommé chef-adjoint du service de gynécologie et le Dr L.-C. Simard a été nommé chef-adjoint du Laboratoire d'anatomie pathologique.

## Me Marcel Faribault

L'Association du Notariat canadien pour le district de Montréal vient d'élire comme président Me Marcel Faribault, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal.

## Elections à la Société Historique

Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, a été maintenu au poste de président de la Société Historique de Montréal. Le nouveau conseil se compose donc de Mgr Olivier Maurault, président; M. Aristide Beaugrand-Champagne, vice-président; M. Jean-Baptiste Lefebvre, réélu secrétaire pour la cinquième fois; M. Montarville Boucher de la Bruère, trésorier, poste qu'il occupe depuis 25 ans. Les conseillers sont: MM. Léopold Desrosiers, bibliothécaire, Victor Morin, Pierre-J.-O. Boucher, Maréchal Nantel, et le R. P. Léon Pouliot, S.J.

## Elections à la Société de Chirurgie

Le Dr Urgel Gariépy, professeur de médecine opératoire à l'Université de Montréal, a été élu président de la Société de Chirurgie de Montréal pour 1942.

## M. J.A. Leclerc, agronome du district de Montréal

L'Hon. Adélarde Godbout, premier ministre, vient de nommer M. J.-A. Leclerc, bachelier de l'Institut Agricole d'Oka, au poste d'agronome régional des comtés de Montréal et environs. Il a été également nommé assistant-contrôleur du ministère dans le même district.

## Boursiers de la Province

M. Hector Perrier, secrétaire de la province a publié la liste des boursiers choisis pour bénéficier d'une assistance financière en vertu d'une nouvelle entente fédérale-provinciale. En effet, le gouvernement fédéral, de concert avec les autorités provinciales, a mis à la disposition du comité une somme additionnelle globale de \$15.000 pour la formation de médecins et de techniciens.

En retour de l'aide financière reçue, chaque étudiant boursier s'est engagé par écrit à collaborer, son cours terminé, à l'effort national dans le domaine particulier pour lequel il a été ainsi préparé.

Voici les noms des boursiers de l'Université de Montréal:

**Médecine:** Jean-Paul Brault, Henri-A. Cusson, Robert Favreau, Jacques Gélinas, Roland Marcil, Jean-René Marcoux, Pierre Turgeon, Roland Boucher, Robert Robitaille; **Chimie:** MM. François Chadillon, Jean-Paul Duruisseau; **Génie civil:** MM. Jos. Berthiaume, Lionel Boulet, Germain Gagné, Marc Hurtubise, Roger Julien, Guy-P. Hébert, Jean-J. Archambault, Lucien Caron, R.-Albert Devilliers, Lomer Dumont, Philippe-E. Wart, Maurille Lapierre, Benoît Marcotte, d'Arcy Saint-Pierre, Léo Turcotte.

## M. J.A. Lalonde président de l'«Engineering Institute»

A l'assemblée annuelle qui a eu lieu au Chapitre de Montréal de l'Engineering Institute of Canada les élections ont eu lieu.

M. Antonio Lalonde, B. Sc. A., M.E.I.C. qui a été élu président a fait ses études au Mont-Saint-Louis. Il fut diplômé de l'Ecole Polytechnique de Montréal en 1912. Depuis 1926 il est chargé des cours de voirie municipale à l'Ecole Polytechnique. C'est un ancien président de l'Association des Diplômés de Polytechnique. En plus d'être membre de l'Engineering Institute of Canada, il est membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de Québec et membre de l'Association Internationale de la Route.

## A l'occasion du IIIe Centenaire

M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal et directeur de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université fut le conférencier d'honneur du comité des fêtes religieuses du Troisième centenaire, au Gesù, à l'occasion de la présentation du film inédit: Images de Ville-Marie.

## Cours public sur les fonctions du corps humain

L'Institut Canadien d'Orientation Professionnelle a organisé un cours de 20 leçons sur "Le corps humain et ses fonctions". Ce cours, destiné spécialement aux jeunes gens qui doivent devenir plus tard des conseillers d'orientation, peut intéresser également tous ceux, adolescents ou adultes, que préoccupe la connaissance du fonctionnement du corps humain; la direction de l'Institut a décidé que ce cours serait ouvert à tous, donc, **entièrement public et gratuit**. Donnés par M. H. Laugier, professeur de physiologie à l'Université de Montréal, les cours ont lieu le jeudi soir, à 8 h. 30, au Laboratoire de Physiologie de l'Université.

## L'Université honore un instituteur

M. René Guénette a saisi l'occasion de l'attribution du titre de docteur **honoris causa** de l'Université de Montréal à M. J.-P. Labarre pour souligner dans les termes suivants l'événement qui marque la reconnaissance de la profession d'instituteur au rang des professions libérales:

Dans la personne de M. Labarre, l'Université a en effet honoré l'humble instituteur qui, parti du bas de l'échelle, s'est élevé jusqu'au sommet sans avoir jamais fait autre chose que de s'occuper d'enseignement primaire, des enfants de l'école primaire, des maîtres de l'école primaire, des problèmes de l'école primaire.

C'est donc avec raison, que M. Guénette déclare que l'Université de Montréal en décrétant à Monsieur l'Inspecteur général le doctorat en pédagogie **honoris causa**, a donné en quelque sorte à la profession d'instituteur ses lettres de noblesse.

Il convenait que cette cérémonie eût lieu devant le personnel des écoles de Montréal, les délégués de l'enseignement primaire venus de tous les coins de la province et rarement l'Auditorium du Plateau a réuni un groupe aussi nombreux et aussi représentatif d'éducateurs.

Comme le faisait remarquer le Président de la Commission Scolaire, M. Larose, cette fête, en même temps qu'un hommage grandiose à M. Labarre, devait être pour les modestes maîtres d'école un encouragement à s'acquitter encore mieux, si possible, de leurs devoirs envers la jeunesse.

## Conférences de l'ASEP

Le 20 janvier, sous les auspices de l'Association des Anciens de l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques, le R. P. Jacques Cousineau, S.J., a donné à l'Université une conférence intitulée: "La vocation sociale de Montréal".

Le conférencier a d'abord rappelé les origines de Ville-Marie, puis il a résumé l'histoire économique et démographique de la métropole, et il a conclu par une esquisse de ce qu'il considère comme la vocation sociale de Montréal.

Le 3 mars, M. Jean-Marie Nadeau, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales, Economiques et Politiques traitera le sujet suivant: "La guerre et la politique économique du Canada."

L'ASEP invite donc tous ses membres ainsi que le public à assister à cette conférence.

## Cours du R.P. Delos, O.P., à l'Ecole des Sciences Sociales

Sous les auspices de l'Institut Scientifique franco-canadien, et sous le patronage de l'Ecole des S.E.P. le R. Père J.T. Delos, O.P., professeur de droit international à l'Université catholique de Lille, chargé de cours à l'Ecole des sciences sociales de l'Université Laval, à Québec, donne une série de dix cours sous le titre général de "La Civilisation". Les cours ont lieu à l'Université à 8 h. 15 du soir aux dates indiquées dans le programme que voici:

- Le 27 janvier "Le problème de la civilisation"
- " 29 " "Civilisation et culture"
- " 3 février "Race et civilisation"
- " 5 " "Les milieux ethniques"
- " 10 " "Du milieu ethnique à la nation"
- " 12 et 17 "Nation, conscience nationale et culture"
- " 19 " "La réalité des vocations nationales et l'ordre général de civilisation"
- " 24 " "Le régime d'Etat et l'ordre moderne de civilisation"
- " 26 " "Les bases nationales et internationales de l'ordre de civilisation".

## Conférences de la Société de Biologie

Tous les jeudis, du 28 janvier au 26 mars, des conférences publiques sont données sous les auspices de l'ACFAS, à l'Université de Montréal, à 5 heures du soir. Ces conférences s'adressent aux professeurs de tous les ordres d'enseignement, aux étudiants des diverses facultés ou écoles, au public désireux de suivre les progrès de la science et préoccupés des problèmes de tous ordres que soulève l'observation des mondes vivants. Elles sont ouvertes à tous sans inscription préalable.

## M. Léon-Mercier Gouin au Conseil Pédagogique

A leur première réunion les membres du nouveau conseil pédagogique de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont procédé à l'élection d'un président. Ils ont unanimement choisi M. le sénateur Léon-Mercier Gouin. En remerciant ses collègues de l'honneur qu'ils venaient de lui faire, M. Léon-Mercier Gouin a déclaré que c'était la première fois qu'il avait à s'occuper d'enseignement primaire, mais qu'il comptait sur l'expérience de ses collègues pour servir utilement la cause de l'éducation.

Spécialité :                      Téléphone: HA. 5544  
Examen de la vue  
Ajustement de verres  
**PHANEUF — MESSIER**  
OPTOMETRISTES-OPTICIENS  
1767, RUE SAINT-DENIS                      MONTRÉAL  
(Tout près de la rue Ontario)

## A l'ACFAS

A la fin décembre, au Jardin botanique, sous les auspices de l'ACFAS, M. Felix R. Labunski a donné une conférence sur l'histoire de la musique polonaise. L'auteur, compositeur et historien de renom, était tout désigné pour traiter de l'histoire de six siècles de musique polonaise.

En janvier, M. Robert Goffin, du Barreau de Bruxelles, l'auteur de "Le roi des Belges a-t-il trahi?", a donné au Jardin botanique sous les auspices de l'ACFAS, une conférence intitulée "Des Habsbourg à Weygand". Poète et romancier, M. Goffin est aussi un historien. Son oeuvre historique porte surtout sur les Habsbourg.

A "l'Heure de Biologie" donnée sous les auspices de l'ACFAS et de la Société de Biologie, le programme du second semestre se poursuit avec les conférenciers suivants:

12 février—M. Philippe Montpetit: **Les fermentations industrielles.**

19 février—M. l'abbé O. Fournier: **Mystère de la vie sur la reproduction chez les animaux.**

26 février—R. P. L.-G. Morin, c.s.c.: **Les Trilobites des Rocheuses.**

5 mars—M. Emile Jacques: **La symbiose chez les plantes.**

12 mars—M. Lucien Piché: **Produits chimiques et synthétiques et biologie.**

19 mars—M. Lionel Lemay: **Cires animales et végétales.**

26 mars—M. l'abbé Paul Lachapelle: **Les fondements biologiques de la psychologie.**

L'ACFAS compte dorénavant deux nouvelles sociétés affiliées: La Société d'Etudes techniques de Sorel et la Société d'Histoire régionale du nord de l'Outaouais, ce qui porte à 42 le nombre des filiales. Cette dernière société a son siège social à Hull.

## Ouverture de l'immeuble de la montagne

M. Arthur Vallée, président de la Société d'Administration de l'Université de Montréal, a annoncé officiellement que l'immeuble de la montagne serait prêt à recevoir les étudiants à la rentrée de septembre. L'annonce de cette bonne nouvelle tant attendue a été faite à l'occasion de la réunion annuelle des anciens de Polytechnique. L'Hon. Hector Perrier, Secrétaire de la Province en a donné la confirmation.

M. Vallée a en outre annoncé à ses auditeurs, que l'Université de Montréal avait mis à la disposition du gouvernement fédéral son Institut de Micro-biologie pour assurer la conservation et le traitement du sang recueilli dans l'Est du Canada et destiné à la transfusion aux militaires blessés ou malades.

Le directeur de l'Institut de Micro-biologie est en pourparlers à ce sujet avec l'Hon. Ian Mackenzie pour l'organisation du service de dessiccation.

## Au Conseil des Anciens de Polytechnique

M. Alexandre Larivière a été élu président de l'Association lors des élections tenues le 7 février. Les autres membres du Conseil sont: MM. Victor Beaupré et Théotime Lanctôt, respectivement premier et second vice-présidents, Henri Gaudefroy, secrétaire-trésorier, J.-N. Langelier, Paul Lebel, Ovila Rolland, Jacques Laurence et Jean Sicotte, directeurs.

**CHARTRÉ, SAMSON & CIE**  
Comptables Agréés — Chartered Accountants  
Successeurs de  
**LaRue & Trudel et de Samson, Knight & Cie**  
Montréal Québec Rouyn  
Ch. 525, 132, rue St-Jacques Ouest, HARbour 4295

# Quelques livres et revues

## J'étais un aviateur Nazi (1)

par Gottfried Leske

Malgré les avatars d'une traduction de l'allemand en anglais puis de l'anglais en français, ce journal d'un jeune aviateur nazi garde toute la véracité du premier jet. L'absence même d'ordonnance littéraire, contribue à renforcer cette impression, sans nuire à l'intérêt de la lecture, intérêt qui se soutient d'un bout à l'autre du livre.

Gottfried Leske était sergent pilote dans l'aviation allemande. Comme tel il a participé aux attaques sur la Hollande, la Belgique, la France (Dunkerque) puis sur la Grande-Bretagne. Dans un style très direct il consigne ses impressions qui n'étaient évidemment pas destinées à la publication. A côté des remarques naïves sur la confiance qu'il convient d'accorder aux H. v. D. (jeunes filles du service auxiliaire de l'armée allemande) on trouve des aperçus fort intéressants sur l'esprit de l'équipage d'un bombardier allemand.

Le premier équipage qui a participé aux marches victorieuses jusqu'en septembre 1940 a été décimé par la mort, le second équipage n'a plus la même homogénéité. On y trouve un certain Richter que l'on croit être un agent de la Gestapo, chargé de dépister les traîtres ou les tièdes dans la Luftwaffe et malgré que Leske soit un nazi aveuglément dévoué au Führer, on sent la gêne qu'il éprouve à se sentir espionné.

Quelques mots sur la rivalité des équipes de terre (les rampants) envieux du sort de leurs camarades qui volent, en disent long sur l'esprit de l'armée allemande; tout comme le récit d'un séjour en Allemagne au cours d'une permission nous révèle assez bien l'état d'esprit de la population désabusée de voir que les succès des armées n'ont pas amélioré les conditions de vie. Ce serait une erreur toutefois de déduire de ces remarques que l'effondrement moral soit proche (le journal a été interrompu avant la campagne de Russie puisque Leske est prisonnier au Canada). Les nazis ont la haute main sur les finances, la politique et même l'armée, ils savent qu'en perdant la guerre ils perdront le pouvoir, aussi mettent-ils tout en oeuvre pour faire durer le conflit même s'ils n'entrevoient aucune chance de gagner la guerre.

Comme des milliers de ses congénères, Leske est irrévocablement imprégné de la mentalité nazie, son intelligence est envoutée par la doctrine hitlérienne. A chaque page, c'est-à-dire à chaque moment de sa vie d'aviateur, on le sent prêt à faire le sacrifice de sa vie pour le Führer. Tel est le bastion le plus difficile à emporter pour abattre l'hitlérisme: l'âme des jeunes hommes fanatisés par Hitler.

R. T.

## Le printemps tragique (2)

Avec le réalisme propre aux écrivains de l'Académie Goncourt, René Benjamin a tracé un tableau — une gravure au burin — de la vie de quelques civils dans une ville de Touraine, au moment où s'accomplissait le destin tragique de la France.

On dit, avec raison, que les grands événements révèlent les caractères mais dans des bouleversements comme ceux causés par la guerre et l'invasion, ce qui se révèle surtout c'est le côté animal de la nature humaine. Sous l'influence du chaos, du désordre, de l'écroulement d'un monde et des règles de bonnes moeurs les instincts reprennent le dessus. Instinct de la chair à assouvir qui précipite un vieillard raffiné, ancien diplomate, érudit, dans les bras d'une jeune lingère; cet embrasement tardif devait lui être fatal puisqu'il en meurt. Instinct de survivance qui, tout de suite après la débâcle, faisait supputer ce qui pouvait être sauvé. Instinct égoïste de blessés qui veulent être les premiers soignés.

Printemps tragique, le titre ne ment pas, tout est tragédie dans ces pages éloquentes — dont certaines sont de purs chefs-d'oeuvre, je pense au passage où le père Courvalain apprend de la bouche de son vieil ennemi, le maire du village, la mort de son fils; ce récit est un modèle de sobriété et de grandeur.

Sur la trame des événements René Benjamin a broché des conversations philosophiques sur les causes du désastre et des réflexions très profondes sur ce qui déterminera les Français à reconstruire leur pays dévasté et à "faire peau neuve".

R. T.

## Etudes Littéraires (3)

Par André Maurois

Le premier tome des "Etudes littéraires" publié il y a quelques mois à New York, porte sur des auteurs qui, à des titres divers, ont exercé ou exercent une influence très marquée sur les lettres françaises. Toutefois on pourrait dire de ces auteurs que leur influence est surtout d'ordre psychologique ou moral — Valéry, Gide, Proust, Bergson, Claudel, Péguy, équipe des chefs de file qui ont amorcé le renouveau constaté en France depuis 30 ans dans le domaine des idées aussi bien que les formes d'expression.

Il serait téméraire de tenter de résumer ces études; on ne tranche pas impunément dans le vif et les portraits analytiques tracés par André Maurois sont si vivants qu'on ne saurait en détacher des fragments sans en détruire l'harmonie.

La réputation d'André Maurois comme biographe n'est plus à faire. Les "Etudes littéraires" sont un recueil de miniatures, bien venues, où les traits essentiels sont soulignés d'une remarque juste, d'une pensée qui les dégage et les rehausse, ouvrage auquel on retourne, à l'occasion d'une lecture, d'un nouveau con-

(1) Editions Bernard Valiquette, Montréal.

(2) Librairie Plon, Paris, reproduction par la Librairie Pony, Montréal.

(3) Editions de la Maison Française Inc. New York.

### C'EST LE TEMPS DE LIRE

## le "Devoir",

DE LE FAIRE LIRE ....

#### Les deux sessions, la campagne sur le plébiscite

Sur tous ces événements, le "Devoir" fournira les indications les plus précises, les plus abondantes possible.

Et, sur le fond des débats, il donnera son avis avec toute la franchise que l'on peut attendre de lui.

L'un de nos confrères écrivait récemment que le "Devoir" dit tout haut ce que tant d'autres se contentent de penser tout bas.

IL CONTINUERA.

#### Lisez le "Devoir" et faites-le lire. — 3 sous le no.

Par la poste, en dehors de Montréal et de sa banlieue, \$6.00 par année. Aux Etats-Unis, \$8.00; dans les autres pays, \$10.00.

Adressez toute la correspondance au "Devoir", Service du tirage, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, Canada.

tact avec les auteurs étudiés, et qui sert de pierre de touche pour confirmer des témoignages ou resserrer les liens spirituels.

R. T.

## Charles de Gaulle (4)

Par Philippe Barrès

De Gaulle est l'incarnation d'une idée: le refus d'accepter la reconnaissance de la défaite qu'implique la signature des conditions exigées par l'Allemagne et l'Italie pour accorder l'armistice.

Sa devise "je continue" exprime le dynamisme de l'homme. Alors que ses compatriotes prostrés par le désastre militaire, n'avaient dans le coeur et l'esprit que des sentiments d'abandon, d'impuissance navrée, De Gaulle dit simplement: Non ce n'est pas fini, nous avons perdu la première manche, la lutte continue.

Il était seul à le dire, il fut à peu près seul à le croire pendant un temps très court, mais bientôt au contact de cette flamme que le désespoir n'éteignait pas, la foi se ranima au coeur des Français qui purent l'approcher ou connaître son oeuvre.

La biographie que nous donne Philippe Barrès dépasse l'homme pourtant très grand (à tous les sens) qui en fait l'objet, c'est un document fort précieux qui contient beaucoup de renseignements publiés dans les journaux mais qu'il est bon d'avoir sous la main, réunis pour une référence commode.

D'abord un résumé de la thèse soutenue depuis longtemps par De Gaulle: la supériorité de la guerre de mouvement des divisions cuirassées sur la défensive linéaire des fortifications.

Puis le détail des conditions des armistices de 1940, les principaux discours du Maréchal Pétain, de De Gaulle, de Churchill, les engagements contractés par la Grande-Bretagne à l'égard des Forces Françaises libres, un estimé des F.F.L. et le récit de quelques uns des exploits qui leur font le plus honneur. Il contient aussi des lettres ou fragments de lettres venant de France qui marquent l'union de pensées et de sentiments d'un grand nombre de Français qui, sous le joug de l'ennemi, suivent avec espoir et fierté les faits et gestes de ceux qui n'ont pas capitulé.

Et le livre se termine sur une note d'optimisme, non pas d'un optimisme de commande, mais celui qui se dégage tout naturellement de la constatation de faits encourageants, du contact avec des hommes vaillants, sans peur, qui savent ce qu'ils veulent et le veulent sans aucune tergiversation.

R. T.

## Bulletin des Etudes Françaises

La cinquième livraison du Bulletin des Etudes Françaises nous apporte, comme les précédentes, une substantielle nourriture intellectuelle.

On en jugera par le bref aperçu du sommaire, que, faute de place, nous devons réduire à sa plus simple expression.

Il y a d'abord un article sur "l'évolution de la médecine canadienne française" dans lequel le docteur Antonio Barbeau recherche les moyens que pourront prendre les médecins canadiens français pour combler la lacune causée par la rupture des relations culturelles avec la France depuis 1940.

Dans une très intéressante étude M. Léon Marchal fait le récit de la "grande aventure" qui amena les premiers colons à Ville-Marie en 1642.

Jacques Voisine tient alertement la chronique de l'esprit français avec une étude sur "L'éternelle jeunesse de Péguy", tandis que M. Paul Cru nous parle de Victor Hugo comme portraitiste et peintre de figures humaines.

Quels sont les éléments philosophiques et psychologiques qui font la force d'Hitler lancé à la conquête du monde? C'est à cette question que répond Pierre Ricour dans l'article intitulé "Le Secret Politique du Troisième Reich".

Enfin, dans la chronique des sciences, sous le titre "Du laboratoire à l'usine", M. André Lhomme expose les difficultés qui entourent la mise au point d'une arme nouvelle.

(4) Les Editions Variétés, Montréal.

FEVRIER, 1942

Il convient de féliciter les autorités du Collège Stanislas de Montréal de la haute tenue de cette revue qui correspond bien à son titre et qui, de son mieux, cherche à combler le grand vide créé par la disparition des périodiques français qu'il n'est plus possible de recevoir.

## Revue Canadienne de Biologie

Le Comité de Collaboration Scientifique de la Revue s'est accru depuis deux mois d'une trentaine de noms de scientifiques éminents appartenant au Canada, aux Etats-Unis, à l'Angleterre et à l'Amérique du Sud. Le deuxième numéro contient deux articles en français et quatre articles en anglais:

Léon J. Abraham "Contribution to the purification of Growth Hormone Extracts". Etude des techniques de préparation et de purification de certaines substances appelées "hormones de croissance" qui se trouvent dans l'hypophyse et qui, injectées à des animaux, provoquent chez eux une rapide augmentation de poids.

Jacques Le Beau "Localisation cérébrale de la conscience". Etude de la région du cerveau où se localisent les phénomènes de conscience.

Walter Riese, professeur au Medical College of Richmond, Virginia, E. U., "Structure and Function of the Brain of the New-born Bear". Etude du cerveau de l'ours au moment de sa naissance.

R. E. Johnson et L. Brouha "Pulse Rate, Blood Lactate, and Duration of effort in relation to ability to perform strenuous exercise". Etude sur les indices qui permettent de caractériser la "forme physique" des sujets au cours des sports et de l'entraînement.

Eugène Robillard, de l'Université de Montréal, "Influence de la circulation sur le réflexe linguo-maxillaire". Etude de l'influence de la circulation sur le fonctionnement de certains réflexes par l'observation sur le chien du curieux réflexe d'abaissement de la mâchoire inférieure qui se produit quand on excite la langue. Ces recherches paraissent devoir donner lieu à de prochaines publications sur des applications à la clinique et à la pathologie humaine.

S. A. Komarov "Studies on Gastrin". Etude des méthodes qui permettent d'isoler dans la paroi du pylore une substance qui provoque la sécrétion gastrique.

## Autres volumes reçus:

Les Editions Beauchemin, Montréal  
MICHE, par Maxine.

Les Editions de l'Action Catholique, Québec  
MGR PAUL-EUGENE ROY, ARCHEVEQUE DE QUEBEC. (1859-1926), par Sr M.-Amadeus Welton, docteur de l'Université Laval. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université Laval pour le doctorat d'Université.

Les Editions de l'Arbre, Montréal  
LA PURETE DANS L'ART, par Wallace Fowlie.

Les Editions du Lévrier, Ottawa  
REGARDS SUR LES SCIENCES EXPERIMENTALES. Les méthodes scientifiques dans l'éducation, en collaboration.

# Nécrologie

## Docteur René Bolté

Nous apprenons avec regret le décès du Docteur René Bolté, professeur d'anatomie à l'Université de Montréal et chirurgien à l'Hôtel-Dieu. Le Docteur René Bolté était né à Montréal et avait obtenu son diplôme de docteur en médecine à l'Université de Montréal à l'âge de 23 ans. Nommé interne à l'Hôtel-Dieu il était devenu chef-interne de cette institution.

Après des études en Europe il fut nommé professeur d'anatomie à l'Université de Montréal; nommé en 1935 il n'a pu cependant exercer ses fonctions avant le début de janvier 1936. Nous prions l'épouse et la famille du Docteur Bolté d'agréer nos plus vives condoléances.

# La Vie au Cercle Universitaire

## René Guénette

### "Moines d'Occidents"

Nos lecteurs ayant le plaisir de lire dans le présent numéro le texte complet de la causerie prononcée par M. Guénette, pourront apprécier par eux-mêmes le charme de cette évocation d'un des rares asiles de paix de notre province, évocation qui fut d'ailleurs goûtée par tous les fidèles des déjeuners du jeudi.

## Louis Trottier

### "Pouvons-nous réduire nos taxes"

Le citoyen "probe et honnête" en même temps que "taillable et corvéable à merci" s'est toujours posé la question qui a fait l'objet de la causerie de M. Trottier. Avec un rare bonheur ce dernier nous indique "des voies d'évitement" tout en restant dans l'observation stricte de la loi. En résumé, les convives du Cercle ont eu des "tuyaux" sur ce qu'il est possible de faire et ce qu'il ne faut pas faire, pour réduire les taxes.

L'Action Universitaire publiera prochainement cette étude qui espérons-le, réduira aussi "les perplexités du contribuable".

## Me Robert Goffin

### "La fondation de New-York par les Wallons"

Devant une très nombreuse assistance, Me Goffin a revendiqué pour ses compatriotes Wallons l'honneur d'avoir, les premiers, colonisés l'île qui fut vendue pour vingt-six dollars. On savait que Manhattan et New-Amsterdam furent d'abord peuplées de Hollandais, mais les Pays-Bas d'alors comprenaient aussi la Belgique d'aujourd'hui. Il n'est donc pas invraisemblable, et Maître Goffin l'a démontré, que New-York ait été fondée par des Wallons, au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Le Docteur L.C. Simard

### "Que savons-nous du Cancer?"

Le cancer est-il héréditaire, est-il contagieux?

Angoissantes interrogations que se posent bien des personnes qui ont eu dans leur ascendance ou dans leur entourage des cas de cancer. A ces questions le Dr Simard a répondu de façon rassurante. Le cancer n'est pas héréditaire, seule la prédisposition du sujet peut être attribuée à l'hérédité. Il n'est pas contagieux, bien que des expériences de laboratoires aient permis d'inoculer à certains animaux cette terrible maladie.

Les savants ont découvert les raisons des progrès de cette maladie et ont déterminé certaines substances cancérogènes comme les carbonés de goudron ou des extraits d'acides biliaires (faits par Kennaway). N'est-ce pas déjà un grand progrès que d'avoir bien reconnu quelques unes des causes du fléau?

En terminant le Dr Simard a insisté sur la nécessité de poursuivre la lutte contre le cancer, lutte facilitée par les moyens mis à notre disposition par la science: chirurgie, électro-chirurgie, radium et rayons X, complétés par une hygiène alimentaire suivie et des examens périodiques.

## Dîner des médecins de l'Hôpital Notre-Dame

C'est un secret bien répandu qu'on s'amuse ferme au dîner des médecins de l'H.N.D. Ah si leurs patients pourraient les voir et les entendre! Comme d'habitude le dîner du 31 janvier au Cercle Universitaire a été mené avec brio et... discrétion.

## La Société des Traducteurs

Cette Société qui a fait du Cercle Universitaire son siège social et y tient ses réunions, a réuni ses membres le 3 février pour un dîner causerie.

## Les journées pan-latines

Les journées pan-latines, organisées pour la première fois à Montréal, par l'Union culturelle des Latins d'Amérique ont eu lieu les 22 et 23 janvier au Cercle Universitaire, sous la présidence de M. Dostaler Rodier-O'Leary.

Le programme de ce congrès a été très intéressant et les conférences suivies de discussions ont réuni un auditoire d'élite. Mentionnons parmi les congressistes, qui ont fait des communications:

M. Raymond Tanghe "Avantages des relations culturelles entre les Canadiens français et Ibéro-Américains".

Mme Manolita Gallagher "La Colombie, ses ressources".

M. Meldin Green "La revue "Pan American Businessman": Aide au commerce pan-latin".

M. Samuel Gagné "Contacts interuniversitaires en Amérique du Sud".

Mlle Matilde Bustos "La femme sud-américaine".

M. Roger Perrault "L'Argentine, son histoire, ses ressources".

M. Edmundo de Holte Costello, consul général de Colombie "Le français en Amérique du Sud".

M. François-Albert Angers "Avantages d'une collaboration économique avec l'Amérique du Sud".

Au cours de la première soirée M. Armour Landry a présenté un film en couleurs sur le Mexique, avec de forts intéressants commentaires.

## Anciens de Polytechnique

L'Assemblée annuelle des Anciens de Polytechnique se terminera par un banquet au Cercle Universitaire, le 7 février. A ce banquet des représentants des autorités civiles et religieuses prendront part. On annonce notamment la présence de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, de l'Hon. Hector Perrier, secrétaire de la Province, du président général de l'Engineering Institute of Canada, Dean C.R. Young de l'Université de Toronto, de l'Hon. P.-J.-A. Cardin, des représentants du monde industriel canadien. (Montreal Light, Heat & Power, Canadian Industries, Sorel Industries, Vickers, Saguenay Power, etc.)

## Bal des disciples de Cérés

Les élèves et les anciens de l'Institut agricole d'Oka auront leur réunion annuelle suivie d'un bal, au Cercle Universitaire, le 14 février.

## S.E. le Gouverneur Général au Cercle

La Société royale des Architectes recevra S. E. le Gouverneur général, le Comte d'Arthlone à un dîner le 21 février.

## Congrès du Barreau de Montréal

La journée du Barreau aura lieu le 28 février au Cercle Universitaire.



# Ce que les anciens écrivent

## Agronomie:

- BILLAULT (G): "La vigne dans la province de Québec". *La Revue d'Oka*, janvier-février 1942.  
 LABELLE (E.C.): "Le Commerce du lait". *La Revue d'Oka*, janvier-février 1942.  
 DE MAISONNEUVE (G): "Etude sur l'oignon". *La Revue d'Oka*, janvier-février 1942.  
 FORIN, (L.): "Notre marché à pommes". *La Revue d'Oka*, janvier-février 1942.

## Arts appliqués:

- GAUVREAU (Jean-Marie): "L'artisanat et l'enseignement spécialisé". *Technique*, décembre 1941.  
 BARBEAU (Marius): "Arts et Métiers". *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1941.

## Beaux-Arts:

- MONTPETIT (Philippe): "L'Orgue électrique". *Mes Fiches*, no. 98.

## Belles-lettres:

- GERIN-LAJOIE: "La Naissance d'une revue". *L'Union Médicale du Canada*, janvier 1942.  
 LASNIER (Rina): "Feux croisés — Sérénade des Anges". *La Nouvelle Relève*, numéro 4.

## Biographie:

- NADEAU (Gabriel): "Chroniques franco-américaines". *Culture*, décembre 1941.  
 LESAGE (Albert): "Le Docteur A.-H. Desloges". *L'Union Médicale du Canada*, janvier 1942.

## Biologie:

- ROBILLARD (Eugène): "Influence de la circulation sur le réflexe linguo-maxillaire". *Revue Canadienne de Biologie*, février 1942.

## Enseignement:

- BROUILLETTE (Benoît): "L'enseignement de la géographie au secondaire. — II". *L'Enseignement secondaire au Canada*, janvier 1942.

## Génie civil:

- LAMARCHE (G.E.): "Y a-t-il une suite logique entre la largeur actuelle adoptée pour les super-routes de la province de Québec et les largeurs précédentes". *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1941.  
 HURTUBISE (Jacques): CARTIER (Léonard): "L'Imperméabilisation des sols stabilisés". *Revue Trimestrielle Canadienne*, juin 1941.  
 LEFEBVRE (Olivier): "Le Saint-Laurent et son aménagement". *Revue Trimestrielle Canadienne*, juin 1941.

## Histoire:

- WENDLING (André V.): "Pour contribuer à préparer la célébration, par nos collégiens, du troisième centenaire de la naissance de Newton (Noël 1642)". *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1941.  
 GROULX (Abbé Lionel): "La question des subsides". *Mes Fiches*, no. 98.  
 GROULX (Abbé Lionel): "Un Geste d'action française". *Mes Fiches*, no. 97.  
 VOYER (R.-M.): "Montréal vu du Ciel". *Revue Dominicaine*, janvier 1942.

## Hygiène sociale:

- GOSSELIN (Michelle-S.): "Alimentation rationnelle". *Le Canada Français*, janvier 1942.

## Médecine:

- BONNIER (Maurice): "Presentation of three interesting endoscopic foreign body cases". Reprinted from *Annals of Otology, Rhinology and Laryngology*, septembre 1941.  
 BARBEAU (Antonio): "Evolution de la médecine canadienne-française". *Bulletin des études françaises*, janvier 1942.  
 BRISSON (Christophe): "Un cas de myopie régressive". *L'Union Médicale du Canada*, janvier 1942.  
 TREMBLAY (Jean): "Arthrites suppurées non traumatiques". *L'Union Médicale du Canada*, janvier 1942.

- AMYOT (Roma): "Transmission héréditaire de l'épilepsie". *L'Union Médicale du Canada*, janvier 1942  
 JARRY (Gaétan): "Le médecin dans la Marine Canadienne". *L'Union Médicale du Canada*, janvier 1942.

- LESAGE (Albert): "Le médecin aux armées". *L'Union Médicale du Canada*, janvier 1942.

- JUTRAS (Albert): "Achalasie duodénale. Considérations cliniques, radiologiques et thérapeutiques". *L'Union Médicale du Canada*, janvier 1942. (En collaboration avec Antonio Cantéro).

- AMYOT (Roma) BRAHY (Jules): "Syndrome de gradenigo ou de la pointe du rocher au cours de l'otite suppurée". *L'Union Médicale du Canada*, janvier 1942.

## Pharmacie:

- CODERRE (Emile): "Et voici le temps de l'inventaire". *Le Pharmacien*, janvier 1942.

## Philosophie:

- DESROSIERS (J.B.): "Ce qu'est la justice distributive". *Nos Cours*, no 13.

## Physique:

- WENDLING (André-V.): "Le découvreur du corpuscule électronique". *Revue Trimestrielle Canadienne*, mars 1941.

- LAURENCE (Jacques): "Le Multiplicateur d'électrons". *Revue Trimestrielle Canadienne*, septembre 1941.

## Religion:

- FERLAND (Auguste): "La Messe, — Sacrifice des vivants". *Nos Cours*, no 14.

- OUMET (Adonias): "Poétiques attraites et beautés mystiques du cantique des cantiques". *Nos Cours*, no. 14.

- FOURNIER (Roland): "Héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ". *Nos Cours*, no. 14.

- MORIN (Clément): "Doctrine Paulienne". *Nos Cours*, no. 13.

- FOURNIER (Roland): "Nous sommes un seul corps dans le Christ, membres les uns des autres". *Nos Cours*, no. 13.

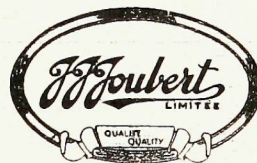
- MORIN (Clément): "L'Eglise, Notre mère". *Nos Cours*, no. 15.

- D'AUVERGNE (S.M. de S.-Flore): "Spiritualité étudiante". *Cahiers d'Action Catholique*, janvier 1942.

## Sciences appliquées:

- BOURGOIN (Louis): "Les Gaz de combat et les moyens de se protéger contre eux". *Revue Trimestrielle Canadienne*, juin 1941.

- DUCHARME (Maurice): "Notre couverture". *Technique*, décembre 1941.



Tout laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité JOUBERT l'emporte haut la main.

BOURGOIN (Louis): "Eclatement et effets des bombes". *Mes Fiches*, no. 98.

**Sciences commerciales:**

SENECAL (Paul E.): "Internal Audit and Control". *Municipal Finance*, novembre 1941.

**Sciences politiques:**

DUHAMEL (Roger): "Les Catholiques américains". *Revue Dominicaine*, janvier 1942.

TANGHE (Raymond): "Pourquoi le Japon a-t-il attaqué l'Amérique?". *La Revue Populaire*, février 1942.

**Sciences sociales:**

DESROSIERS (J.B.): "Protection aux diverses classes". *Nos Cours*, no. 15.

DESROSIERS (J.B.): "Qu'il ne faut pas s'opposer aux syndicats catholiques". *Nos Cours*, no. 15.

DESROSIERS (J.B.): "Qu'il faut se garder d'imputer à l'Eglise certaines théories discutables et admettre sa doctrine sociale". *Nos Cours*, no. 13.

DESROSIERS (J.B.): "Message de S. S. Pie XII, à l'occasion de Noël 1941". *Nos Cours*, no. 14.

DESROSIERS (J.B.): "L'Eglise a une doctrine sociale". *Nos Cours*, no. 14.

LANGLOIS (Georges): "Réflexions sur le machinisme". *Mes Fiches*, no. 97.

BRUCHESI (Jean): "Propos sur le romantisme". *Mes Fiches*, no. 97.

ANGERS (F.-A.): "Ce que nos élèves doivent savoir en matière d'administration de leurs biens personnels: Economie". *Mes Fiches*, no. 98.

TANGHE (Raymond): "Et après la guerre". *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1941.

**Technologie:**

LEBLANC (Raymond): "Etude expérimentale de l'influence des pyrotines sur la cyanuration". *Revue Trimestrielle*, décembre 1941.

WENDLING (André-V.): "L'enseignement technique de la mécanique". *Technique*, décembre 1941.

## MOINES D'OCCIDENT

(SUITE DE LA PAGE 16)

cation d'un genre nouveau pour nous, gens du monde, n'ait pas mordu tôt ou tard, un jour ou l'autre. Et pour le plus grand bonheur de celles que la grâce de Dieu avait conduites au monastère de la Trappe.

Messieurs, ce n'est pas dans un élan de ferveur passagère que j'ai décidé de vous parler aujourd'hui de la Trappe. Ce n'est pas non plus dans le dessein de courir à la recherche de la brebis perdue. Ce n'est d'ailleurs pas mon rôle. Et encore. Il y aurait peut-être lieu de préciser. Car, à des

degrés divers, nous sommes tous plus ou moins responsables de l'âme de nos frères. Surtout en ces temps de malheur, d'angoisse familiale, sociale, nationale, mondiale. Non, pour aujourd'hui, j'ai voulu tout simplement vous révéler à vous qui ne le saviez peut-être pas et qui êtes bousculés par la vie, qui êtes quotidiennement et héroïquement aux prises avec des problèmes épuisants, tuants même, d'ordre professionnel, économique, politique, social, qui aspirez à quelques jours de détente, de calme, de repos, de paix, que vous ne réussissez à vous procurer ni au club, ni à votre maison de campagne, ni en voyage, pas même à votre foyer, j'ai voulu, dis-je, vous indiquer tout simplement un endroit où l'on peut, à tête reposée et à loisir, penser même à ses affaires, où l'on peut, sans crainte d'être dérangé, lire quelques livres que vous avez apporté avec vous ou qui vous attendent, écrire ses réflexions, préparer ses cours ou ses examens, bâtir un article ou une conférence, rédiger les chapitres de son prochain livre, etc. Et tout cela, dans un décor merveilleux, même quand la neige a blanchi la montagne, dans une maison confortable où la paix règne en souveraine, au cours de journées longues dont seule la cloche de l'abbaye rompt le silence, à l'ombre d'un cloître tout rempli de la pensée que les choses d'ici-bas sont éphémères et que rien ne reste de la vie qui s'écoule rapidement et se terminera bientôt que le bien que l'on aura fait. Cette maison unique, au moins dans les environs de Montréal, c'est l'abbaye de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes où l'on vous attend à bras ouverts pour le temps que vous voudrez et au prix que vous suggèrera votre reconnaissante charité.

René GUENETTE

Professeur à l'Ecole des Sciences Sociales  
Economiques et Politiques

Les plus grands spécialistes  
de fourrures au détail du  
Canada depuis plus de  
soixante ans

**HAS DESJARDINS & C<sup>IE</sup>**  
LIMITÉE

FRANÇOIS DESJARDINS  
Président et propriétaire

1170 ST-DENIS MONTRÉAL HARBOUR 8191

**J.-O. GIROUX**

Optométriste-Opticien diplômé  
Membre de l'A.E.P.O. de Paris

Assisté de

MM. A. Phille, I. Rodrigue, J.A. Allaire, O.O.D.

Lunetterie et verres ophtalmiques

Bureaux chez

**Dupuis Frères**

# SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

La préparation de nos jeunes au progrès culturel ou matériel, si elle exige une formation spéciale, entraîne par le fait même la diffusion de l'enseignement supérieur.

Grâce à l'impulsion donnée par le Secrétariat de la Province, nos Ecoles professionnelles sont devenues des foyers de culture, où la jeunesse pourra toujours puiser les ressources nécessaires à l'épanouissement de ses facultés intellectuelles.

HONORABLE HECTOR PERRIER

Ministre

JEAN BRUCHESI

Sous-ministre

## *Un service national électrique*

Dans le vaste établissement de la Northern Electric à Montréal, sont centralisés les services de fabrication et de distribution de la Compagnie — des services variés dans leur caractère, importants par l'étendue de leurs ramifications et toujours parfaitement adaptés aux problèmes nouveaux qui se présentent sans cesse. Qu'il s'agisse d'équipement requis pour produire, transformer, distribuer ou consommer de l'électricité — pour fins industrielles, commerciales, résidentielles ou autres — on trouve tout ce qu'il faut dans n'importe laquelle des vingt-et-une succursales de la compagnie, toutes situées dans les centres les plus importants du Dominion.

*Northern*  *Electric*  
COMPANY LIMITED

